

Enquête sur l'expatriation des Français en 2008

INTRODUCTION

Pour sa seconde édition, l'enquête de la MFE sur l'expatriation des Français aura permis de recueillir le témoignage de 2971 expatriés et de 334 candidats au départ en 2008. De juillet à mi-septembre, un questionnaire conjointement réalisé par la MFE et la cellule statistique de la DFAE a été mis en ligne sur le site www.mfe.org. La publicité de l'étude, assurée par la Maison des Français de l'étranger, a été relayée localement par les postes diplomatiques et consulaires. Un certain nombre de sites stratégiques (comme ceux de l'union des Français de l'étranger, des Français du monde, de l'APEC ou encore du Sénat) ont également référencé le lien de l'enquête afin d'en accroître la visibilité.

Au 31 décembre 2007, le registre mondial des Français établis hors de France comptabilisait 1.326.087 inscrits. Les estimations de non-inscrits fournies par les postes consulaires permettent cependant de porter à près de 2,2 millions le nombre de Français expatriés. Cette communauté, dont le taux de croissance annuelle moyen s'élève à 3,9% depuis 1995, dispose à l'étranger d'un des réseaux consulaires les plus vastes du monde. En 2008, on compte en effet 97 consulats généraux, 5 chancelleries détachées, 128 sections consulaires d'ambassade, 3 antennes consulaires et plus de 500 agences consulaires, auxquels il faudrait ajouter la multitude d'instituts culturels et établissements scolaires qui assurent une présence à travers le monde. Pour autant, les expatriés continuent de former une communauté insuffisamment connue, relativement hétérogène et dont l'opinion sur le fonctionnement des services consulaires reste rarement sollicitée. Jusqu'en 2007, année de la première enquête sur l'expatriation lancée par la MFE, l'étude de la population française résidant à l'étranger se limitait aux informations extraites du registre. Pour autant, si cette base de données fournit des informations générales sur les ressortissants français à l'étranger, elle ne saurait servir de fondement à une analyse profonde et exhaustive de cette population. Les données du registre ne centralisent en effet qu'imparfaitement les informations relatives au profil social des expatriés (catégorie socio-professionnelle, niveau d'étude etc.) et restent muettes quant aux motivations sous-tendues par l'expatriation et aux aspirations de cette population.

Le renouvellement de l'enquête de la MFE fournit précisément l'occasion de consolider les connaissances accumulées au sujet de la communauté des Français expatriés, à laquelle la mondialisation confère une importance stratégique croissante. En abordant des thèmes aussi variés que la préparation au départ, les difficultés d'intégration ou la satisfaction apportée par le séjour, le questionnaire de la MFE a cherché à prendre en compte l'ensemble des dimensions et problématiques liées à l'expatriation. D'autre part, une attention particulière a été portée à l'évaluation des services consulaires par les expatriés, l'administration étant engagée dans une démarche de performance visant à améliorer les services rendus aux ressortissants français à l'étranger.

L'enquête collecte l'opinion des sondés sur les services consulaires mais aussi sur les informations disponibles à partir des sites internet.

A plusieurs reprises, l'enquête a laissé aux sondés la possibilité de formuler des remarques sur le fonctionnement des postes consulaires. Les principaux sites relayant les informations diplomatiques, consulaires et d'ordre administratif ont également été soumis à l'évaluation de l'échantillon. Dans le cadre des efforts mis en œuvre pour renforcer l'administration électronique, cette évaluation revêt une importance de premier ordre.

Si l'enquête de la MFE permet de confirmer les grandes tendances observées l'année précédente, il faut rappeler que l'échantillon interrogé ne constitue pas une représentation statistique parfaite des expatriés français. De fait, le format de saisie de cette étude, basée sur le volontariat et accessible en ligne, conduit à sur-représenter la catégorie des jeunes actifs expatriés, familiarisés avec le fonctionnement de l'Internet. Avec 66,2% d'hommes et 65,3% des personnes se situant dans la tranche d'âge 25-39 ans, le panel englobe une population plus jeune et masculine que celle inscrite au registre. La part de

binationaux (11,5%) de femmes (33,8%) et de couples avec enfants (42%) reste également relativement basse par rapport aux données du registre.

Dans l'ensemble, les Français établis à l'étranger ayant répondu à cette enquête apparaissent comme une communauté active, bénéficiant d'un bon niveau d'études. 89% des expatriés possèdent un emploi et 60% d'entre eux déclarent gagner plus de 30000 euros nets par an. Pour 85,4% des sondés, le séjour à l'étranger répond à leurs attentes. Ils ne sont d'ailleurs que 21,6% à ne pas maîtriser la langue de leur pays de résidence et moins d'un cinquième (19%) à éprouver des difficultés majeures d'insertion dans la vie sociale locale. Il faut pourtant garder à l'esprit que la plupart des expatriations ne sont pas orientées dans une perspective d'établissement à long terme.

Comme la précédente enquête l'avait laissé entrevoir, les attentes des expatriés vis-à-vis des postes consulaires ne se limitent pas aux activités administratives de « mairie ». Les Français installés à l'étranger souhaitent pouvoir bénéficier de prestations variées (allant de l'allocation de bourses scolaires à l'assistance en période de crise) visant véritablement à accompagner et faciliter leur expatriation.

Cette nouvelle enquête de la MFE fait également apparaître que, bien que prépondérant, l'intérêt économique ne détermine pas à lui seul le choix de s'établir à l'étranger. Si 65% des expatriés affirment rechercher une nouvelle expérience professionnelle et près du tiers une augmentation de revenus, de nombreux sondés mettent en avant leurs motivations d'enrichissement culturel et linguistique. Chez les candidats à l'expatriation, le désir de découvrir un nouveau pays est même évoqué en priorité devant les motivations professionnelles ou linguistiques. Par ailleurs, l'analyse des commentaires libres émis par une fraction de l'échantillon fait ressortir comme l'an passé le souhait de certains expatriés de changer de cadre de vie et de quitter une France où les pesanteurs bureaucratiques et les difficultés sociales sont jugées préoccupantes. A cet égard, le choix des candidats à l'expatriation de s'établir en priorité dans des pays comme le Canada, les Etats-Unis ou le Royaume-Uni, réputés plus ouverts et dynamiques, prend une signification particulière.

En dépit de ses limites inhérentes, l'enquête sur l'expatriation reste un instrument privilégié d'analyse d'une communauté singulière, dont il convient de suivre les évolutions et attentes afin d'adapter au mieux la nature des services de l'administration consulaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1^{ère} PARTIE : LE PROFIL DES EXPATRIÉS ET CANDIDATS A L'EXPATRIATION SELON L'ENQUÊTE	6
Age, sexe et nationalité	6
Un échantillon plutôt jeune et masculin	6
La grande majorité des expatriés est née en France	7
Plus d'1 personne interrogée sur 10 possède au moins une deuxième nationalité	8
Niveau d'études	8
Les « Bac + 1 ou + 2 » représentent plus de 80% des expatriés	9
Les candidats à l'expatriation sont plus diplômés que les expatriés	9
Candidats à l'expatriation	10
Situation professionnelle	10
Près de 9 expatriés sur 10 travaillent ...	11
... et gagnent pour la majorité (60,4%) plus de 30 000 € nets par an	11
Des expatriés majoritairement salariés	12
Situation des expatriés inactifs	12
Un taux de chômage très faible	13
Les conjoints des expatriés sont souvent actifs	13
Situation familiale	14
Une majorité de couples mariés	14
Plus de la moitié des expatriés interrogés (58%) n'a pas d'enfant	15
2^{ème} PARTIE : LES MOTIVATIONS DE L'EXPATRIATION	16
Type de séjour	16
Une expatriation professionnelle dans plus d'un cas sur deux	16
le type de séjour varie selon le sexe ...	18
... et selon l'âge	19
Des séjours majoritairement professionnels chez les couples et les célibataires, et plus hétérogènes parmi les personnes divorcées ou séparées	21
Motivations	23
Une motivation professionnelle qui n'exclut pas le désir d'enrichissement culturel	23
Pour les candidats à l'expatriation, l'enrichissement culturel est prioritaire	24
Exploitation des commentaires libres émis par une fraction de l'échantillon	26

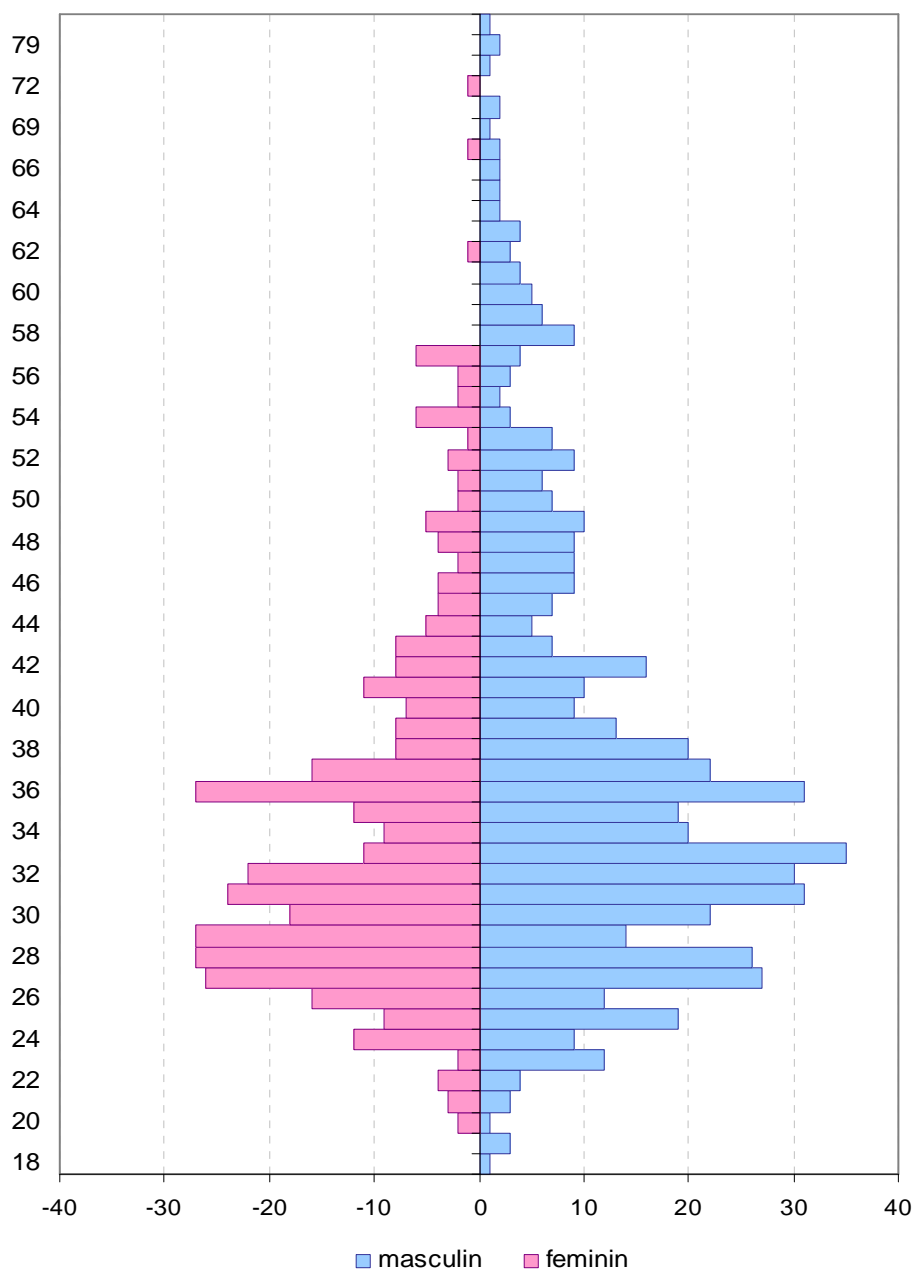
3^{ème} PARTIE : OÙ PARTIR ET POUR COMBIEN DE TEMPS?	27
Destination	27
La région Asie/Océanie arrive en deuxième position chez les expatriés, juste après l'Europe occidentale mais avant l'Amérique du Nord	27
Si la Chine est la première destination des expatriés interrogés, ...	28
... les pays anglo-saxons attirent majoritairement les candidats à l'expatriation	29
Maîtrise de la langue de travail locale	30
Plus de 3 expatriés sur 4 maîtrisent la langue de travail locale ...	30
... contre 6 sur 10 chez les candidats à l'expatriation	30
Durée et appréciation du séjour	31
Une ancienneté « récente » : 1 à 2 ans pour un tiers des expatriés	31
Un séjour à la hauteur des attentes pour 9 expatriés sur 10, malgré certaines difficultés	32
La préparation au départ est le plus souvent déléguée à l'employeur	33
4^{ème} PARTIE : COMMENT PRÉPARER SON DÉPART ?	34
QUELLE RELATION AVEC L'ADMINISTRATION FRANÇAISE ?	34
La préparation en amont	34
L'administration joue un rôle clé dans la préparation au départ	34
Le rôle des services consulaires	35
Une large majorité d'expatriés s'est déjà adressée à l'administration consulaire	35
Près de huit sondés sur dix inscrits sur le registre mondial des Français établis hors de France	35
La majorité des expatriés est satisfaite du service rendu par l'administration consulaire...	36
L'obtention des papiers d'identité et l'état civil sont les services jugés les plus importants par la communauté expatriée	37
Comparaison des services français avec ceux des autres pays de l'Union européenne	38
Un jugement plutôt neutre...	38
Connaissance et évaluation des sites diplomatiques et institutionnels	39
La rubrique « Conseils aux voyageurs » est connue par la moitié des candidats à l'expatriation et appréciée dans les mêmes proportions	39
Seulement un expatrié sur deux connaît le site de France Diplomatie	39
Un site plutôt apprécié	40
7 expatriés sur 10 connaissent le site de leur Ambassade/Consulat...	40
...qu'ils jugent généralement satisfaisant	41
Près d'un tiers des expatriés et des candidats au départ connaît le site de la MFE	41
Plus d'un candidat à l'expatriation sur deux émet un jugement favorable sur le site de la MFE	42
Le site du CIMED : encore peu connu, mais apprécié	42
Très peu connaissent et utilisent le Guichet d'Administration Electronique (GAEL)	43

1^{ère} PARTIE : LE PROFIL DES EXPATRIÉS ET CANDIDATS A L'EXPATRIATION SELON L'ENQUÊTE

Age, sexe et nationalité

Un échantillon plutôt jeune et masculin

Quel est votre sexe et votre année de naissance ?



Minoritaires parmi les inscrits au registre (49%), les expatriés de sexe masculin représentent 66,2% des Français établis à l'étranger, et 56,2% du contingent des candidats au départ. Cette prédominance masculine augmente avec l'âge des expatriés. Les femmes

constituent ainsi 41,1% des moins de 25 ans et 43,3% des 25-39 ans, mais à peine plus du tiers (35%) des 40-60 ans.

Avec 6,1% de moins de 25 ans et 65,2% de personnes se situant dans la tranche d'âge des 25-39 ans, la population étudiée apparaît particulièrement jeune. Si les 40-59 ans représentent toujours près du quart (25,3%) des expatriés, ils ne sont que 3,1% à être âgés de plus de 60 ans. Parmi les postulants à l'expatriation, des observations similaires peuvent être dressées. Le taux de moins de 39 ans (72,4%) est supérieur à celui des expatriés. Les 40-59 ans constituent 25% des sondés, tandis que le nombre de candidats au départ âgés de plus de 60 ans paraît résiduel (2,5%).

Cette surreprésentation des jeunes expatriés s'explique essentiellement par le fait que l'enquête de la MFE a été diffusée sur Internet, outil dont l'utilisation décroît souvent avec l'âge.

La grande majorité des expatriés est née en France

Quel est votre pays de naissance ?

Expatriés

Pays de naissance	Effectifs	%
France	3079	92,4%
Algérie	21	0,6%
Allemagne	17	0,5%
Maroc	17	0,5%
Turquie	15	0,4%
Belgique	14	0,4%
Viet Nam	12	0,4%
Côte d'Ivoire	11	0,3%
Tunisie	10	0,3%
autres pays	138	4,1%
Total	3334	100%

Dans leur très grande majorité (92,4%) les expatriés interrogés sont nés en France. En dehors des pays d'Europe et de la Turquie, on constate que les pays d'origine des expatriés nés à l'étranger sont essentiellement d'anciennes colonies ou protectorats français. Les pays du Maghreb comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie représentent à eux seuls 19% des expatriés nés hors de France.

Candidats à l'expatriation

Pays de naissance	Effectifs	%
France	295	91,6%
Madagascar	4	1,2%
Algérie	2	0,6%
Tunisie	2	0,6%
Vietnam	2	0,6%
Autres pays	17	5,3%
Total	322	100%

Les mêmes proportions se retrouvent chez les candidats au départ. 91,6% sont nés en France. Après le Madagascar (1,2% de l'échantillon), deux pays du Maghreb sont représentés avec l'Algérie et la Tunisie.

Plus d'1 personne interrogée sur 10 possède au moins une deuxième nationalité

Possédez-vous une seconde nationalité ?

11,7% des personnes interrogées possèdent une autre nationalité. Bien qu'il n'existe aucun dénombrement statistique officiel des double nationaux en France, le nombre d'expatriés binationaux paraît sensiblement plus élevé.

Deuxième nationalité des expatriés et candidats à l'expatriation

Deuxième nationalité	Effectifs	%
Canadienne	81	21,8%
Turque	35	9,4%
Américaine	31	8,4%
Suisse	23	6,2%
Algérienne	20	5,4%
Mexicaine	16	4,3%
Allemande	14	4%
Marocaine	13	4%
Britannique	10	2,7%
Ivoirienne	8	2,2%
Gabonaise	8	2,2%
Italienne	8	2,2%
Libanaise	8	2,2%
Portugaise	7	1,9%
Tunisienne	7	2%
Australienne	6	2%
Autre Nationalité	76	20,4%
Total	371	100%

A eux seuls, les Franco-canadiens représentent plus d'un cinquième (21,8%) de la population bi-nationale ayant répondu à l'enquête, loin devant les Franco-turques (9,4%) et les Franco-américains (8,4%).

Agrégés par zone géographique, les binationaux Nord-américains forment la majorité des Français ayant une autre nationalité, avec 30,2% des effectifs, suivis des bi-nationaux européens (24,6%).

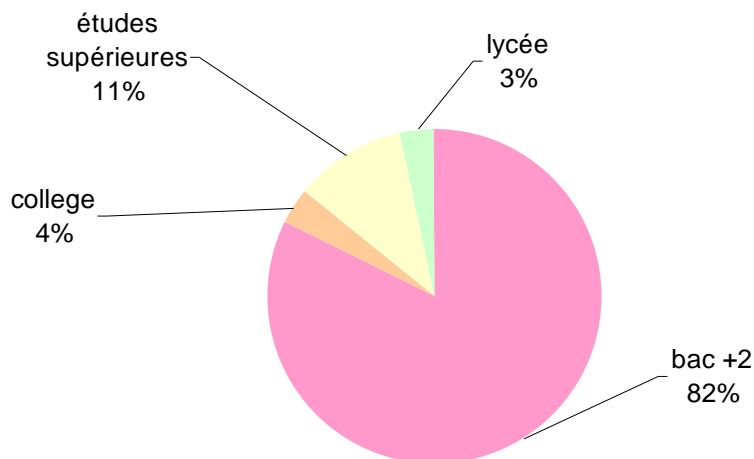
Chaque État déterminant souverainement ses propres règles juridiques en matière de nationalité, on constate que la proportion de bi-nationaux ne dépend pas du nombre de Français établis dans un pays. Les Français possédant la nationalité suisse ne constituent par exemple que 6,2% du contingent des bi-nationaux de l'enquête, alors que la Suisse est le pays où réside la plus importante communauté d'expatriés (132.784 inscrits au registre au 31 décembre 2007).

Niveau d'études

Les « Bac + 1 ou + 2 » représentent plus de 80% des expatriés

Quel est votre niveau d'études ?

Expatriés



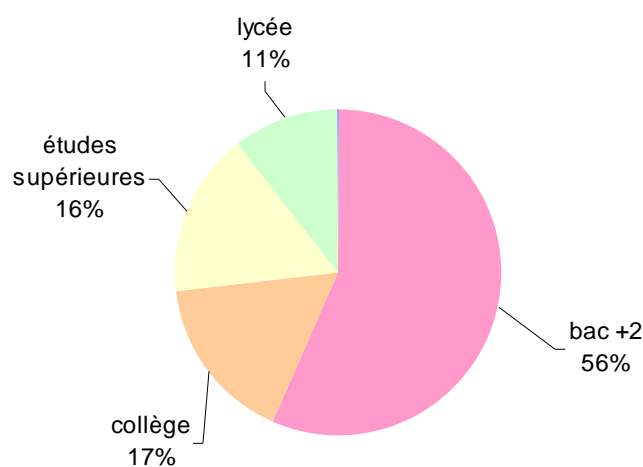
Le niveau très élevé de titulaires de diplômes supérieurs ou de niveau Bac +2 reste une caractéristique marquante du panel répondant à notre enquête. 82,3% d'entre eux ont ainsi suivi un cycle court (un an ou deux après l'obtention du baccalauréat), contre 9,1% en moyenne nationale en 2007¹. Le taux de titulaires de diplômes supérieurs (niveau bac +3 ou plus) se révèle très légèrement supérieur chez les expatriés (10,8%) qu'en France (10,4%).

Au total, les lycéens (second cycle de l'enseignement secondaire) représentent 3,3% de l'échantillon étudié, et les collégiens 3,7%.

¹ Source : Insee, enquêtes emploi ; 2007.

Les candidats à l'expatriation sont plus diplômés que les expatriés

Candidats à l'expatriation



Le niveau général de formation des personnes souhaitant s'expatrier apparaît encore plus élevé que celui des Français résidant déjà à l'étranger. En effet si la proportion de titulaires de diplômes bac +2 y est moins élevée que chez les expatriés (56,2%), le taux de détenteurs de diplômes supérieurs atteint 16,8% du total des candidats au départ.

La proportion significative d'aspirants au départ ayant une formation de niveau lycée (10,6%) ou collège (16,8%) s'explique pour l'essentiel par le nombre de moins de 25 ans dans cette catégorie.

Situation professionnelle

Près de 9 expatriés sur 10 travaillent ...

Travaillez-vous ?

Expatriés

Au sein de l'échantillon étudié, 86 % des Français résidant à l'étranger travaillent. Bien que supérieur à la moyenne nationale (65,3%), le taux d'activité des femmes (82,2%) est légèrement plus bas que celui des hommes (88,4%). Au total, les femmes représentent 36,6% du contingent des Français exerçant une activité à l'étranger.

... et gagnent pour la majorité (60,4%) plus de 30 000 € nets par an

Dans quelle tranche de revenus se situe votre revenu net annuel moyen?

revenus annuels bruts moyens	% Femmes	% Hommes
moins de 15 000	19,8%	7,5%
Entre 15 000 et 30 000	34,7%	22,4%
Entre 30 000 et 60 000	32,8%	35,5%
60 000 et plus	12,7%	34,6%
Total	100,0%	100,0%

Dans l'ensemble, les Français établis à l'étranger perçoivent des salaires relativement élevés. 60,4% des expatriés interrogés déclarent gagner plus de 30 000 euros nets par an, et 26,3% plus de 60 000 euros². Seul un quart de l'échantillon (26,5%) dispose de revenus inférieurs à 15 000 euros par an. Rappelons que selon le dernier rapport de l'INSEE, le salaire moyen pour l'ensemble des salariés du public et du privé s'élevait en France à un peu plus de 17 700 euros par an en 2006³.

Le haut niveau de revenus perçus par la plupart des ressortissants français s'explique à la fois par des raisons propres au format de l'enquête (sureprésentation des salariés de sexe masculin, proportion des 25-39 ans au sein de l'échantillon étudié) et par des facteurs liés au capital social des expatriés. Dans leur grande majorité, ces derniers bénéficient d'un bon niveau d'étude leur permettant d'occuper des emplois qualifiés bien rémunérés. Pour de nombreux sondés, l'expatriation constitue l'occasion de valoriser un parcours professionnel, de rejoindre un secteur d'activité aux rémunérations attractives, ou encore de trouver un emploi dans un pays où la rareté de la main d'œuvre qualifiée permet de négocier des salaires plus importants.

Revenus annuels bruts moyens	% Féminin	% Masculin	Total
moins de 15 000	59,8%	40,2%	100,0%
Entre 15 000 et 30 000	46,8%	53,2%	100,0%
Entre 30 000 et 60 000	34,4%	65,6%	100,0%
60 000 et plus	17,2%	82,8%	100,0%
pas_de_revenu	40,7%	59,3%	100,0%

² 29% des interrogés n'ont pas souhaité communiquer leur niveau de revenus.

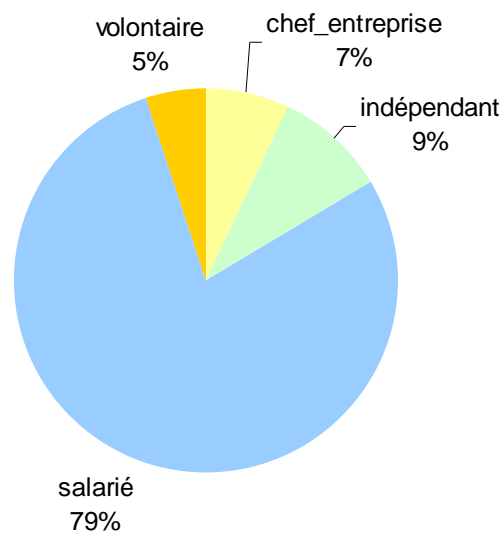
³ Source : France, portrait social. Edition 2008

Les disparités de revenus entre les hommes et les femmes ne s'estompent pas significativement à l'étranger. On constate que la proportion de femmes diminue à mesure que l'on monte dans les tranches de salaires. Si les femmes représentent la grande majorité (59,8%) des actifs disposant de moins de 15 000 euros par an, elles ne sont plus que 34,4% de ceux gagnant entre 30 000 et 60 000 euros, et moins d'un cinquième (17,2%) du contingent des expatriés dont les revenus dépassent les 60.000 euros annuels brut.

L'enquête de la MFE n'a pas vocation à déterminer si les écarts de salaire entre les expatriés traduit une inégalité de rémunération à poste égal entre les hommes et les femmes. L'essentiel de cet écart de revenus s'explique par le fait que les Françaises établies à l'étranger sont moins souvent salariées que les hommes, et qu'elles restent moins nombreuses à occuper des postes de cadre supérieur ou de direction.

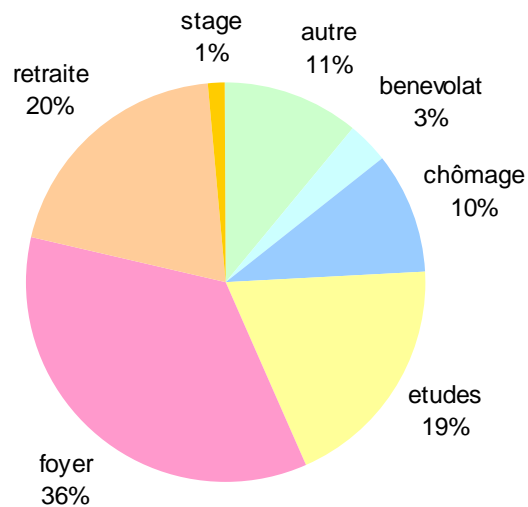
Des expatriés majoritairement salariés

Si vous travaillez, quel est votre statut actuel ?



Les salariés constituent la très grande majorité des expatriés actifs, avec 79% des effectifs. Les travailleurs indépendants forment près du dixième (9%) du total, devant les chefs d'entreprise (7%) et les expatriés volontaires (5%).

Situation des expatriés inactifs



A eux seuls, les étudiants ou les Français expatriés pour des raisons familiales représentent plus de la moitié (55,3%) du contingent des expatriés inactifs. Viennent ensuite les retraités, avec près de 20% des inactifs, devant les expatriés au chômage. Il est intéressant de constater que les expatriés actuellement à la recherche d'un emploi ne forment que 10% du total des inactifs.

Un taux de chômage très faible

Le taux d'expatriés confrontés au chômage apparaît exceptionnellement faible chez les personnes ayant répondu à l'enquête. Seuls 1,2% des inactifs déclarent en effet être actuellement à la recherche d'un emploi. Parmi eux, le taux de chômeurs de longue durée (c'est à dire à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an) est de 31,6%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (37,7%, selon l'INSEE)

Les conjoints des expatriés sont souvent actifs

Si vous êtes marié(e), pacsé(e) ou en concubinage, votre conjoint(e) ou compagnon (compagne) travaille-t-il (elle) ?

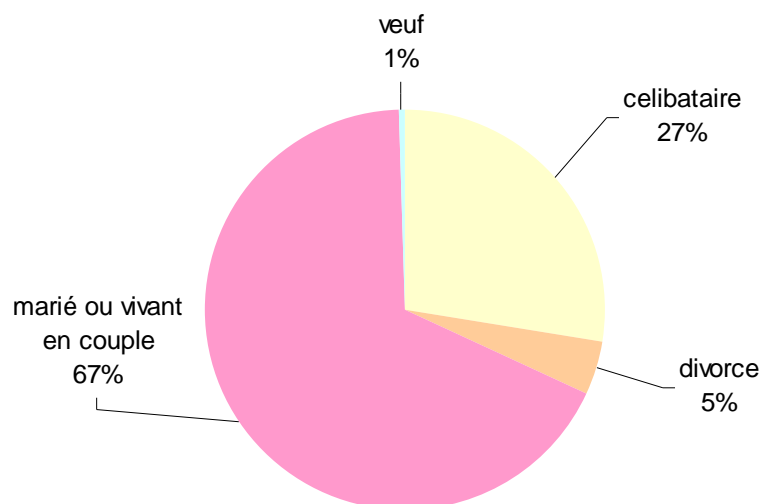
Plus des deux tiers (69,7%) des expatriés installés en couple déclarent que leur conjoint travaille. Une étude attentive de l'activité des conjoints selon leur sexe révèle cependant que moins de la moitié (43,1%) des femmes d'expatriés exerce une activité professionnelle, contre plus de 90% (91,1%) des hommes dans la même situation.

Situation familiale

Une majorité de couples mariés

Quelle est votre situation familiale ?

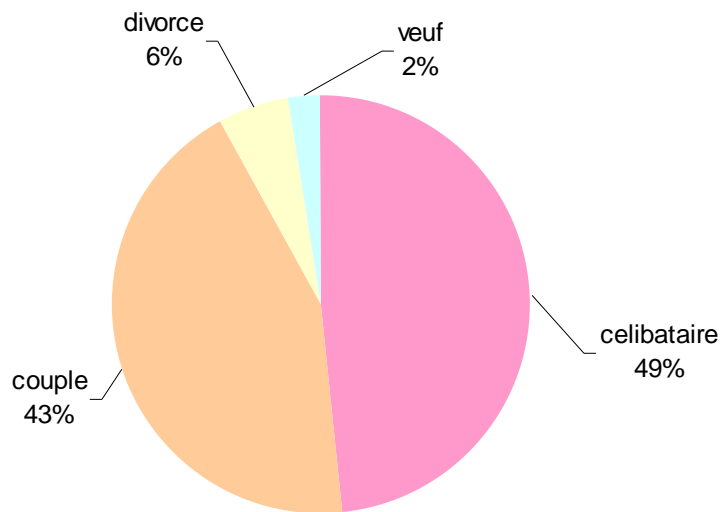
Expatriés



Plus des deux tiers (67,5%) de l'échantillon étudié sont composés d'expatriés mariés ou vivant en couple. Les célibataires représentent une proportion non négligeable des Français établis à l'étranger, avec 27,4% des effectifs, devant les expatriés divorcés (4,5%) et veufs (0,6%).

Comparée à celle de la population française, la situation matrimoniale des expatriés ayant répondu à l'enquête de la MFE se distingue donc par la persistance de structures familiales qu'on pourrait qualifier de plus « traditionnelles ». Rappelons que la proportion de Français mariés ou vivant en couple est en baisse constante depuis la fin des années 1960. En 1975, ces derniers représentaient 63,2% des Français de plus de 15 ans, contre moins de la moitié (47,8%) en 2007. Le taux de célibataires de l'échantillon étudié est également inférieur à celui mesuré lors du dernier bilan démographique de l'INSEE (36,8%).

Candidats à l'expatriation



L'état matrimonial des candidats au départ présente un profil plus similaire à celui de la population installée en France. Pour l'essentiel, les Français souhaitant s'expatrier sont divisés en deux groupes à peu près égaux de célibataires (48,4%) et de couples (43,5%). Le taux de candidats au départ divorcés (5,6%) est légèrement plus élevé que chez les expatriés.

Plus de la moitié des expatriés interrogés (58%) n'a pas d'enfant

Avez-vous des enfants ? Si oui, vos/un des enfant(s) réside(ent)-il(s) avec vous ?

58% des expatriés interrogés déclarent ne pas avoir d'enfants. Dans le cas contraire, les enfants ont suivi leurs parents à l'étranger près de neuf fois sur dix (89,4%).

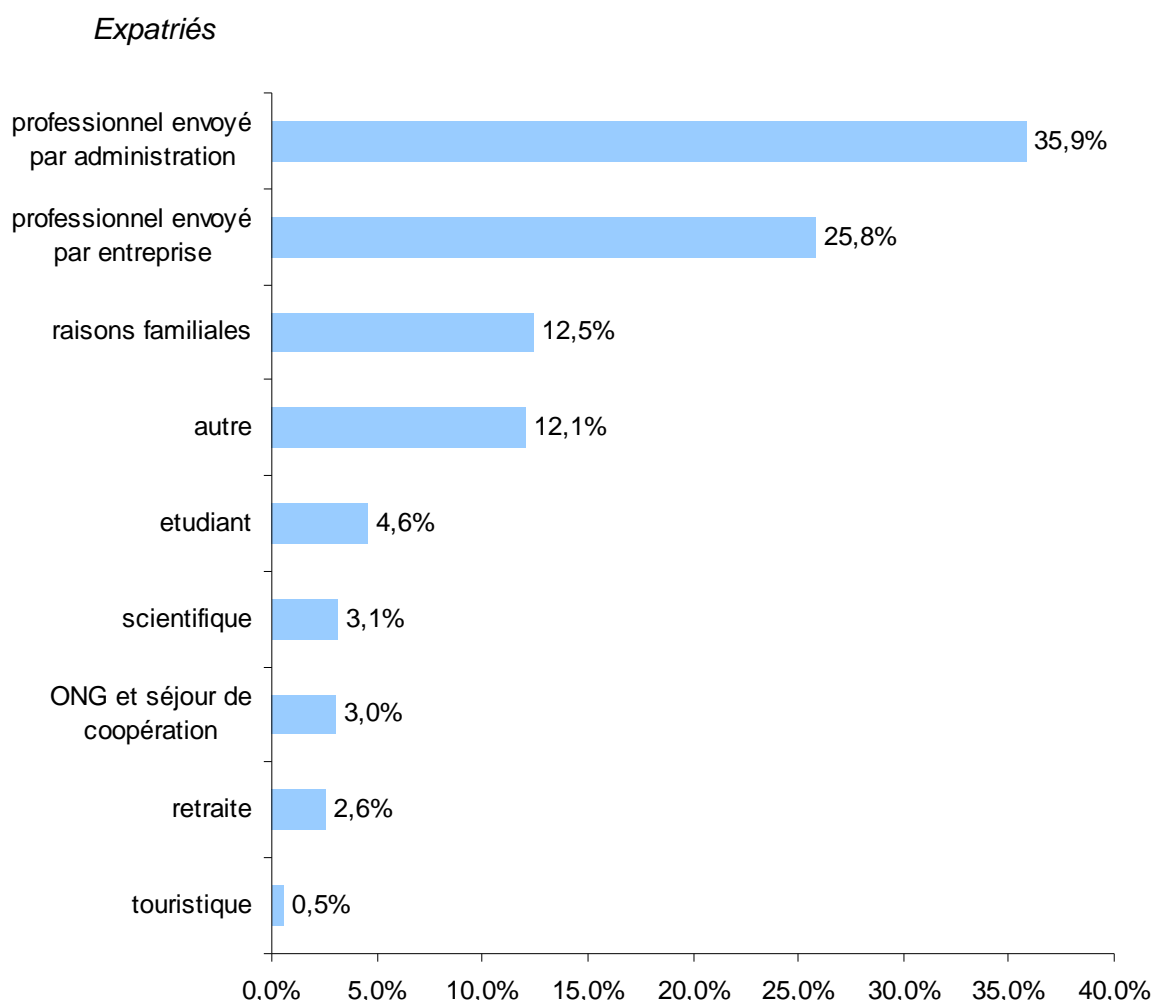
Pour les candidats au départ, la proportion de personnes ayant des enfants (37,3%) est inférieure à celle des expatriés.

2^{ème} PARTIE : LES MOTIVATIONS DE L'EXPATRIATION

Type de séjour

Une expatriation professionnelle dans plus d'un cas sur deux

Comment caractérisez-vous votre séjour ?



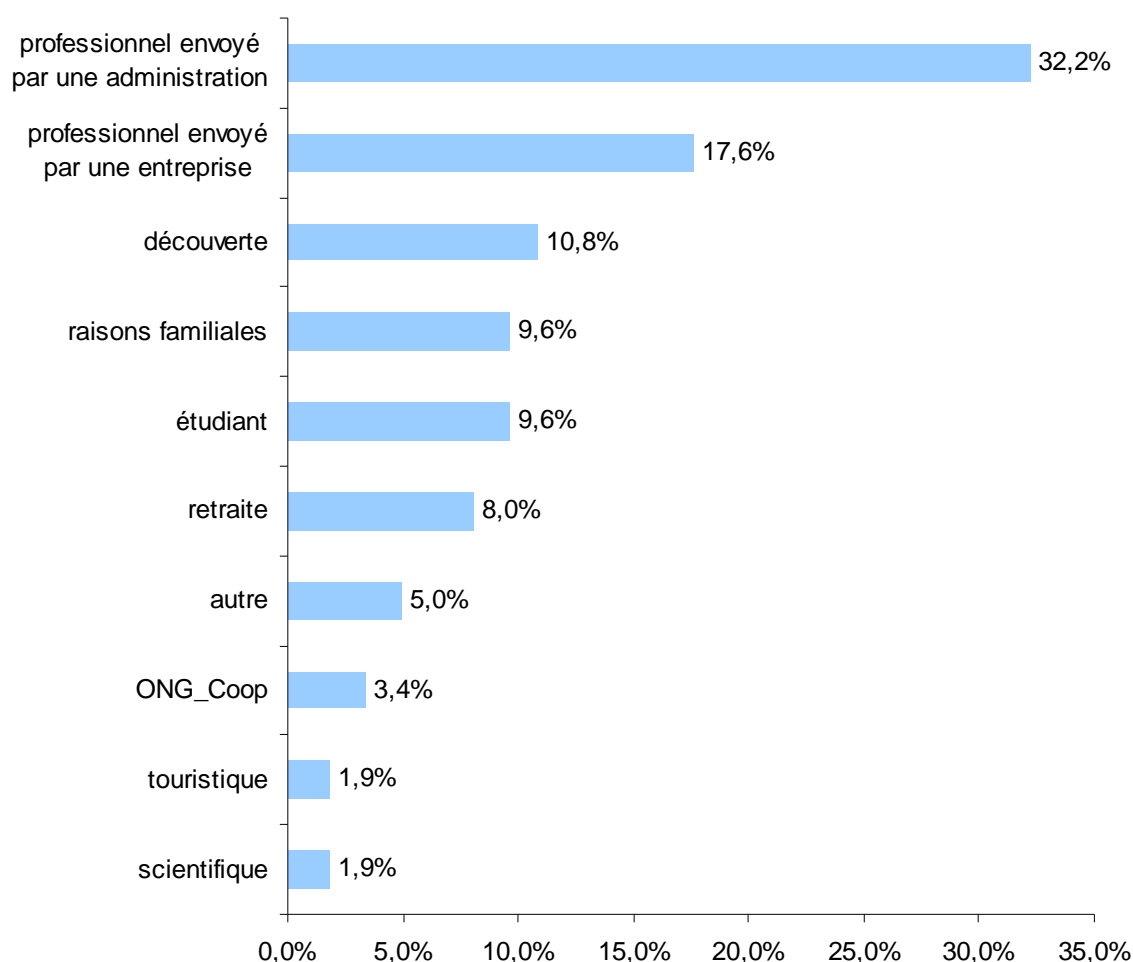
Pour plus de six sondés sur dix (61,7%), le séjour à l'étranger est de nature professionnelle. Il s'agit d'expatriés envoyés par leur administration (35,9% de l'échantillon), ou leur entreprise (25,9%). Ces Français étaient auparavant comptabilisés en tant que « détachés » dans les statistiques d'inscrits au registre. Au regard des données du registre des Français établis hors de France, on peut penser que les fonctionnaires (près du quart de l'échantillon étudié) sont largement surreprésentés dans l'étude.

12,5% des interrogés expliquent leur expatriation par des raisons familiales. Les séjours étudiants arrivent en troisième position (4,6%), devant les expatriations à des fins de recherche scientifique (3,1%). Les séjours à but scientifique peut paraître minoritaire par rapport aux autres types de séjour, mais sa part reste importante lorsque l'on sait qu'en France les chercheurs forment moins de 1% du total de la population active.

Les séjours de coopération ne représentent que 3% des types d'expatriation, devant les séjours de retraite (2,6%). Cette dernière catégorie pourrait cependant être largement sous-représentée en raison des spécificités démographiques de l'échantillon étudié.

Signalons que 12,1% des expatriés interrogés considèrent n'appartenir à aucune des catégories d'expatriation prédéfinies dans le questionnaire. L'analyse des commentaires d'explication laissés par une partie d'entre eux se révèle instructive. Elle met notamment en évidence le fait que le séjour à l'étranger de nombreux expatriés, loin de répondre à un déterminant unique, se trouve être la conséquence d'un cumul de « petits » facteurs, la plupart du temps d'ordre affectif.

Candidats à l'expatriation



Chez les candidats au départ, la nature des séjours envisagés est plus hétérogène que chez les expatriés, ce qui s'explique en partie par la moyenne d'âge plus jeune de cette population.

Moins d'un candidat au départ sur deux (48,8%) déclare ainsi vouloir s'expatrier pour des motifs professionnels.

Il est intéressant de noter que les séjours de découverte (indicateur proposé uniquement aux candidats à l'expatriation) arrivent en seconde position, plébiscités par plus d'un sondé sur dix (10,8%).

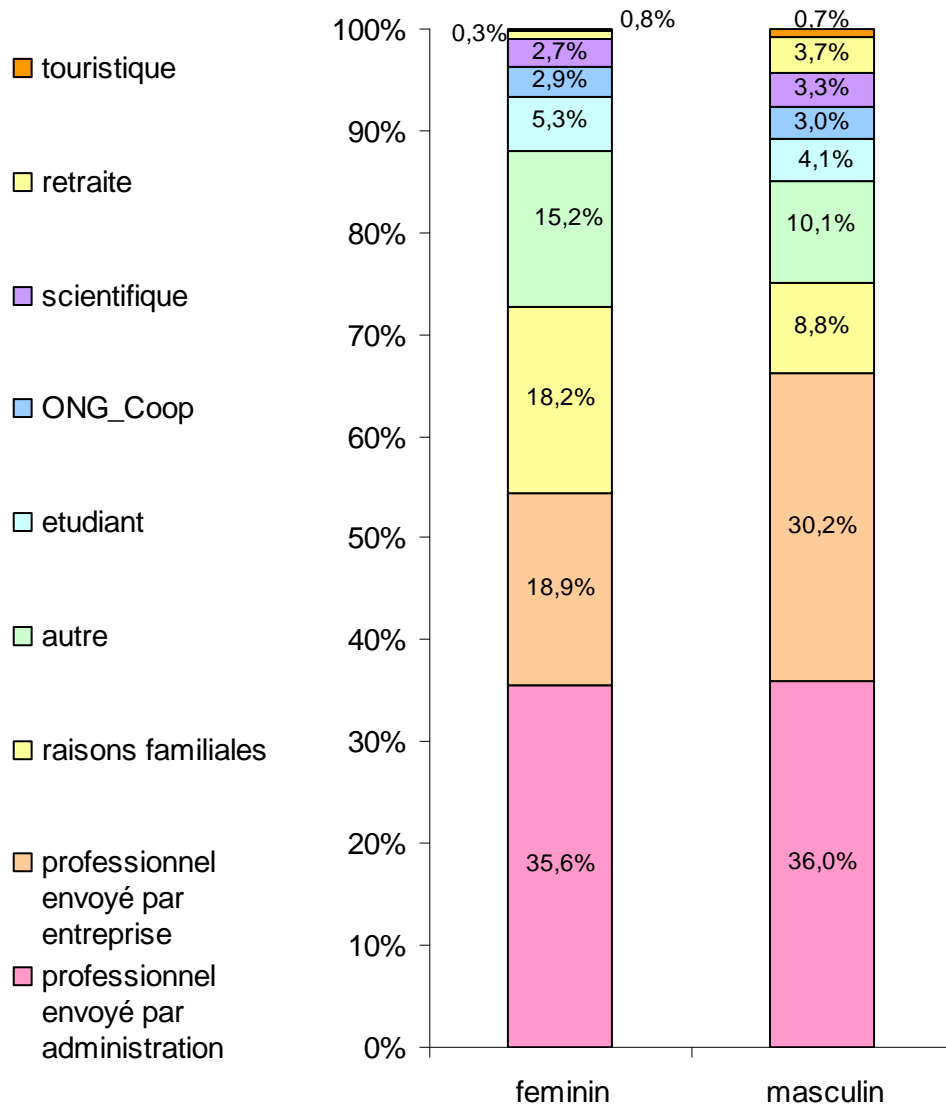
De même, on constate que la proportion de séjours étudiants (9,6%) double par rapport aux expatriés, quand les départs pour raisons familiales ne concernent plus que 9,6% de l'échantillon. Les retraités représentent 8% de ce groupe.

Les séjours scientifique et touristique effectuent un moins bon score chez les candidats au départ avec 2,9% chacun. La proportion de séjours de coopération reste quant à elle à peu près inchangée avec 3,4%.

le type de séjour varie selon le sexe ...

Lien entre sexe et type de séjour

Expatriés et candidats à l'expatriation



Les séjours professionnels sont prédominants chez les hommes et les femmes, même si les écarts entre les sexes restent significatifs. Ainsi, près des deux tiers (66,3%) des expatriés de sexe masculin résident à l'étranger dans le cadre de leur travail, contre 54,5% des femmes. La différence se situe essentiellement au sein du groupe des expatriés travaillant pour une entreprise, qui regroupe 30,2% d'hommes pour 18,9% de femmes.

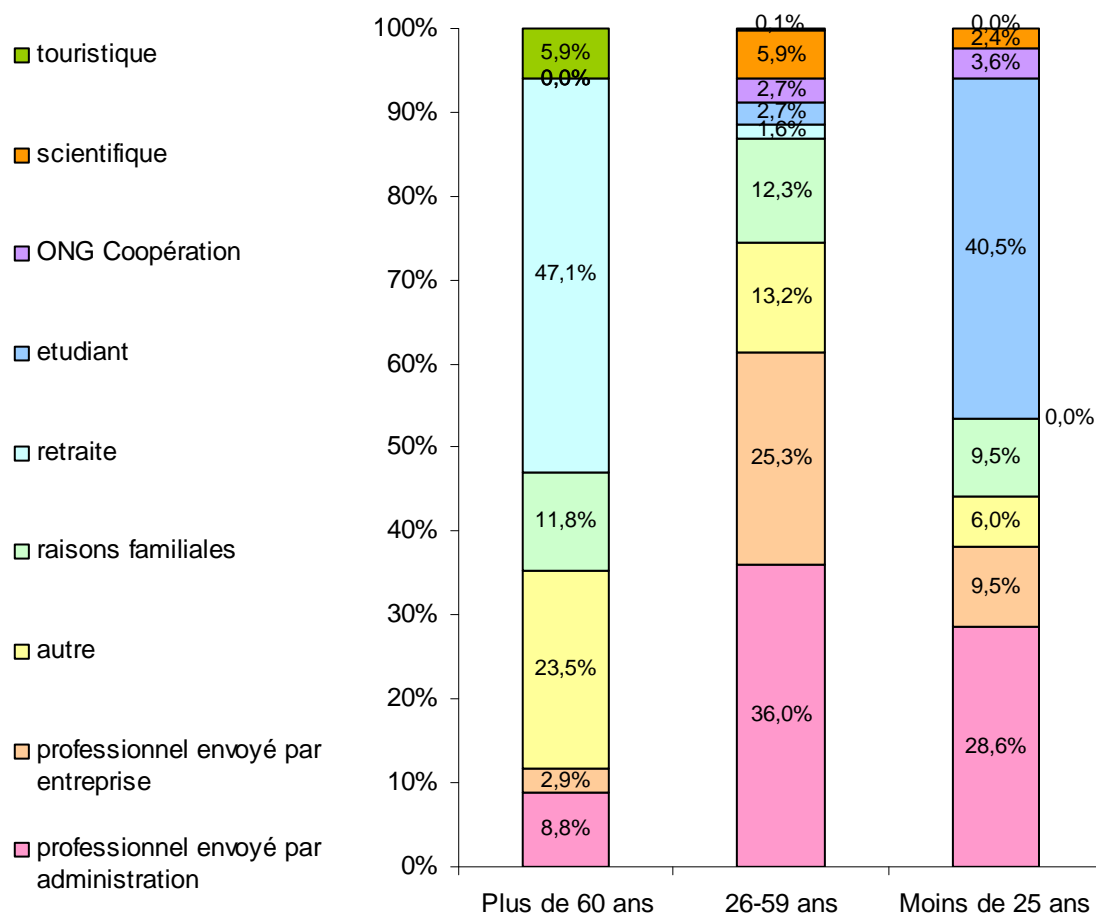
Minoritaires parmi le total des interrogés (38,5%), les femmes représentent 56,6% du contingent des expatriés pour raisons familiales. Comparativement, il s'agit d'ailleurs de leur deuxième motif de séjour (18,2% contre 8,8% pour les hommes) devant les expatriations de

nature professionnelle. Les femmes expatriées sont également plus nombreuses à partir pour effectuer un séjour étudiant (5,3% contre 4,1% chez les hommes).

Les expatriations à des fins de coopération humanitaire ou de recherches scientifiques semblent plébiscitées à part à peu près égales entre les hommes et les femmes. Respectivement 3% et 3,3% des interrogés de sexe masculin travaillent à l'étranger pour une ONG ou comme scientifique, contre 2,9% et 2,7% des femmes.

... et selon l'âge

Lien entre âge et type de séjour



La proportion d'expatriations à but professionnel, 1^{er} type de séjour du panel, varie selon l'âge : 38,1% chez les moins de 25 ans, 61,3% chez les 26-59 ans et 11,7% chez les plus de 60 ans.

Les expatriés de moins de 25 ans sont composés à majorité d'étudiants (40,5% de l'échantillon) et de personnes exerçant une activité professionnelle (38,1%). Parmi cette dernière catégorie, on constate que les fonctionnaires (28,6% des effectifs) sont plus nombreux que les actifs travaillant pour une structure privée (9,5%). Les commentaires apportés par une partie des expatriés considérant n'appartenir à aucune des catégories prédéfinies de séjour (6% des sondés) indiquent que de nombreux jeunes s'expatrient afin de découvrir un pays étranger. Signalons enfin que c'est parmi les jeunes expatriés que l'on retrouve la proportion la plus élevée de séjour de coopération, avec 3,6% des effectifs.

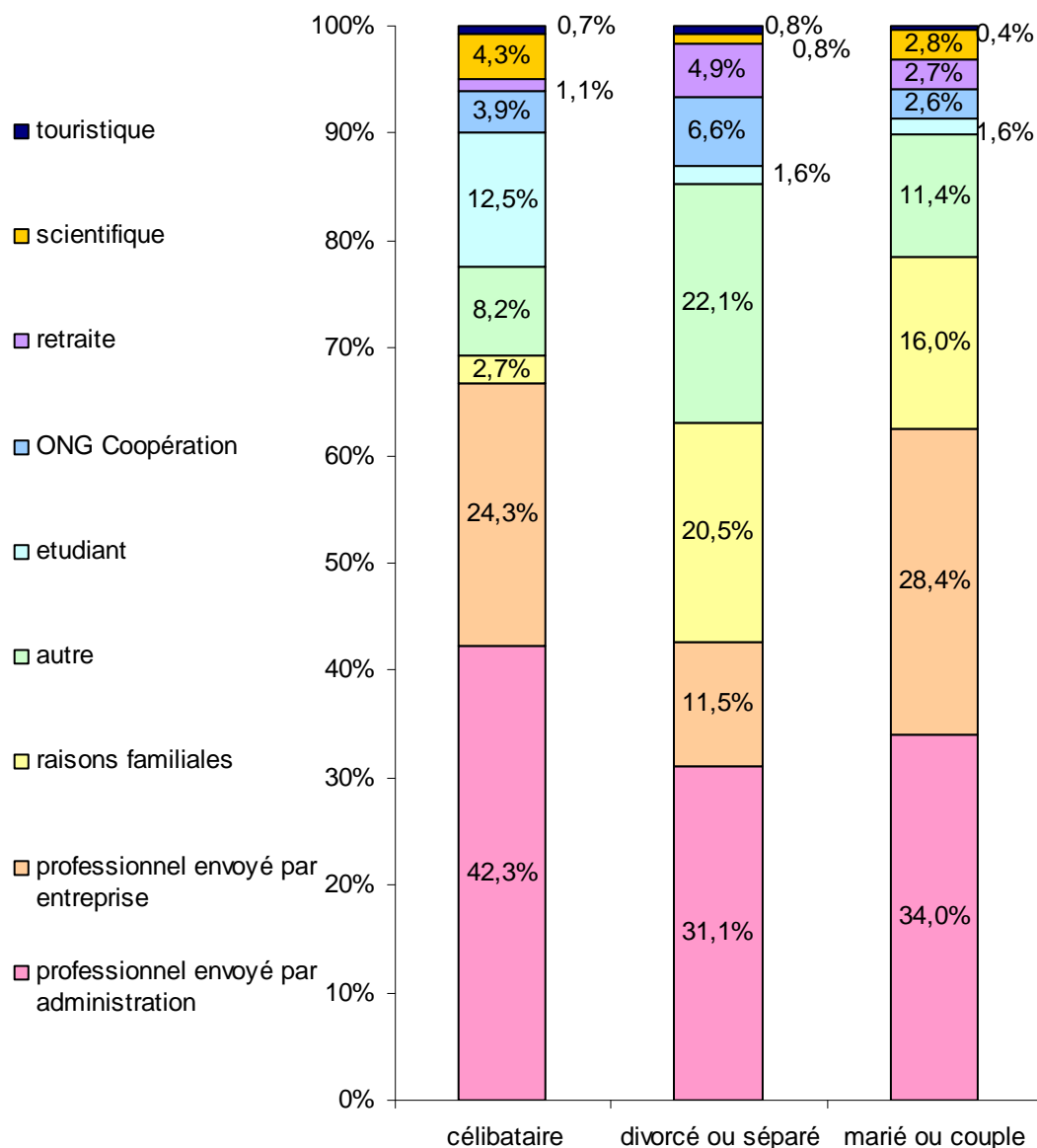
A partir de 26 ans, la proportion de séjours répondant à une nécessité professionnelle augmente considérablement. Chez les 26-59 ans, l'expatriation non-professionnelle (38,7%) est avant tout d'ordre familial (12,3%). Viennent ensuite les séjours à caractère scientifique, pour près de 6% des effectifs. La proportion d'étudiants tombe à 2,7% pour cette tranche d'âge, à parité avec les séjours de coopération.

Près de la moitié (47,1%) des expatriés âgés de plus de 60 ans sont à la retraite. Les actifs représentent cependant toujours 11,7% de cette catégorie, presque à ex æquo avec les séjours pour raisons familiales (11,8%). Une proportion significative (5,9%) des plus de 60 ans s'est expatriée dans le but de faire du tourisme. On remarque enfin que près d'un senior sur quatre (23,5%) est expatrié pour un autre motif que ceux sélectionnés dans le questionnaire.

Des séjours majoritairement professionnels chez les couples et les célibataires, et plus hétérogènes parmi les personnes divorcées ou séparées

Lien entre situation familiale et type de séjour

Expatriés et candidats à l'expatriation



L'expatriation pour motif professionnel apparaît largement dominante chez les couples expatriés (mariés, pacsés, ou vivant en concubinage) ainsi que chez les célibataires, avec respectivement 62,5% et 66,7% des effectifs. Près de 30% des expatriés mariés (28,4%) sont en mission professionnelle à l'étranger pour le compte d'une entreprise, contre 24,3% chez les célibataires, et seulement 11,5% pour les expatriés divorcés ou vivant séparés. A noter que c'est parmi les célibataires que l'on retrouve la plus grande proportion de séjours professionnels pour le compte d'une administration, avec 42,3% de l'échantillon.

Si les séjours pour raisons familiales concernent près d'un expatrié séparé sur cinq (20,5%) et 16% des expatriés en couple, seuls 2,7% des célibataires établis à l'étranger sont à classer dans cette catégorie.

Logiquement, la part des séjours étudiants est plus importante chez les célibataires (12,5%) que dans les autres catégories. Les scientifiques sont également plus nombreux en proportion parmi les célibataires (4,3%).

On remarque enfin qu'une proportion significative (6,6%) des interrogés séparés ou divorcés sont établis à l'étranger dans le cadre d'un séjour de coopération, contre 2,6% pour les expatriés en couple et 3,9% chez les célibataires.

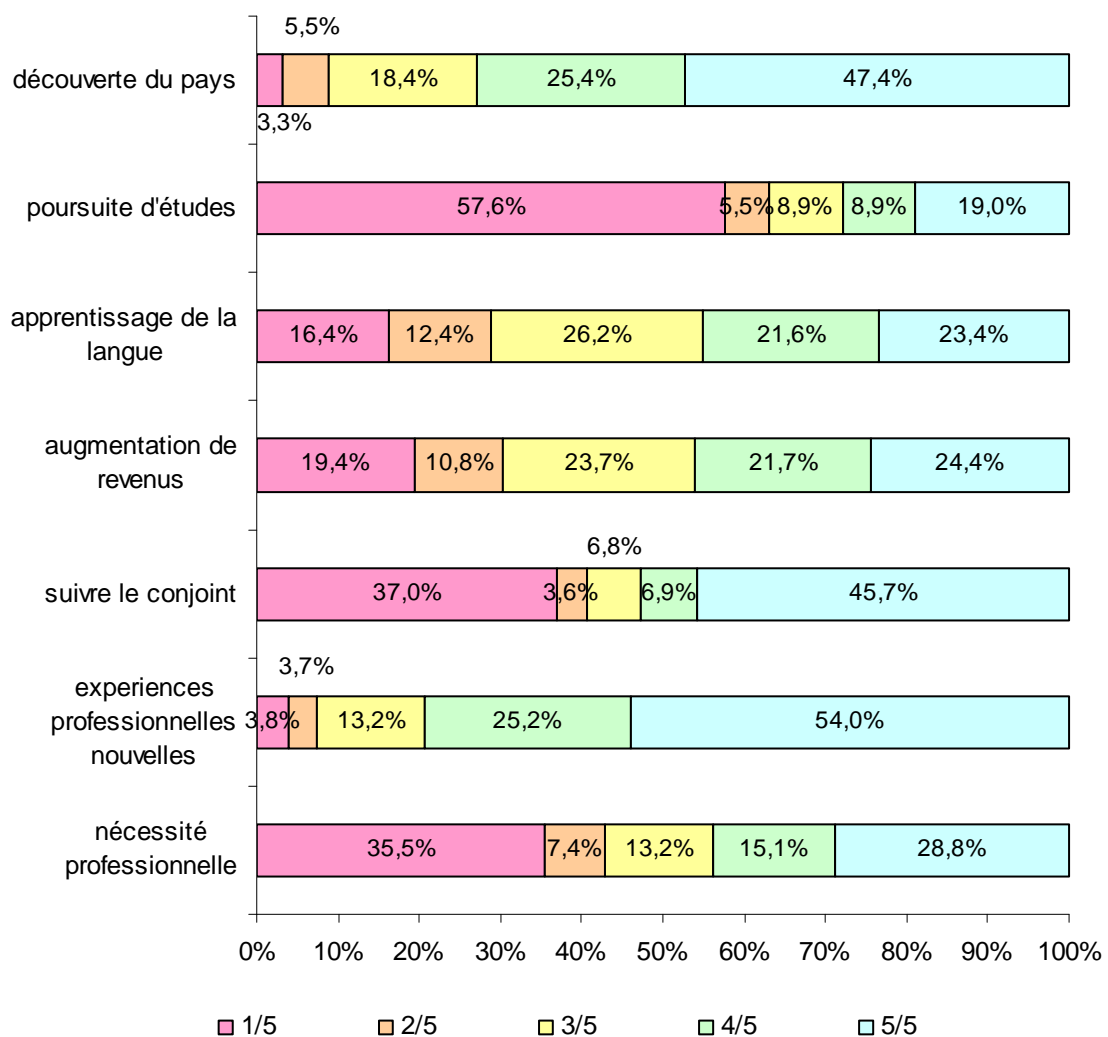
Motivations

Avertissement méthodologique : par « motivations », nous entendons l'ensemble des déterminants et préférences ayant amené les Français interrogés à s'établir à l'étranger, ou à projeter de le faire. Un séjour peut ainsi être de nature professionnelle tout en répondant à des motivations hétérogènes (culturelles, familiales etc.).

Les sondés ont noté de 1 à 5 leurs motivations, la plus forte note étant 5.

Une motivation professionnelle qui n'exclut pas le désir d'enrichissement culturel

Quelles ont été ou quelles sont les motivations de votre expatriation ?



De toute évidence, la décision de s'expatrier obéit à des motivations multiples, parfois indépendantes du type de séjour envisagé.

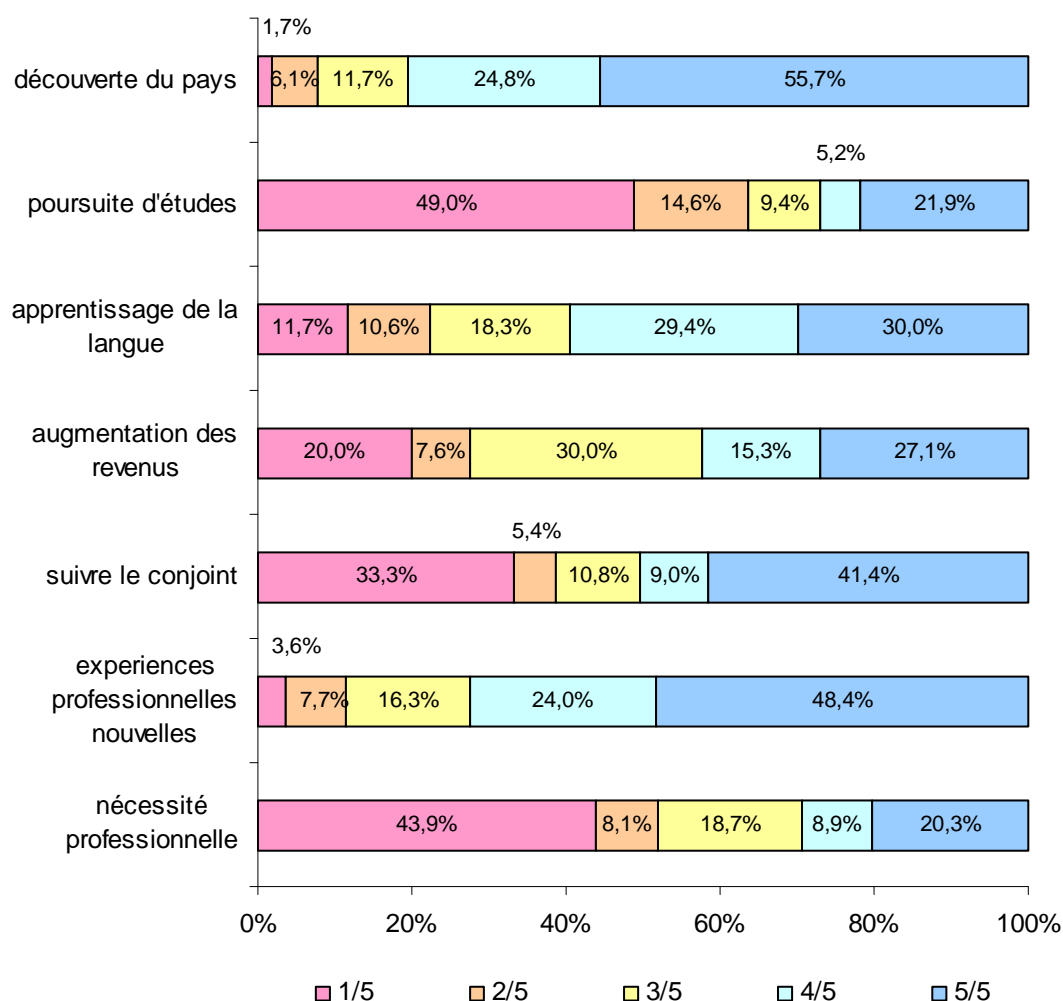
On observe que l'acquisition de nouvelles expériences professionnelles et la découverte d'un pays étranger arrivent en tête des mobiles de l'expatriation chez les Français déjà établis à l'étranger, avec respectivement 54% et 47,4% des personnes leur ayant attribué la meilleure note (5/5). En revanche, la motivation liée à la « nécessité professionnelle » est très faible puisque 35,5% des expatriés lui donnent le score le plus faible.

Apprendre ou perfectionner une langue ainsi qu'augmenter ses revenus sont également des raisons importantes, voire très importantes (notes 4/5 et 5/5) pour environ 45% des personnes interrogées dans les deux cas (respectivement 45,0% et 46,1%).

L'analyse de la motivation des interrogés en fonction de leur type de séjour révèle, assez logiquement, que les Français expatriés à la demande de leur entreprise ou administration recherchent plus souvent une augmentation de revenus (en moyenne 49,1% de notes 4/5 et 5/5) et de nouvelles expériences professionnelles (85,5% de réponses favorables) que les autres expatriés. A contrario, c'est parmi les étudiants que l'on retrouve la plus grande proportion de sondés (71%) motivés par l'apprentissage d'une langue étrangère et par la découverte d'un pays (83%).

Pour les candidats à l'expatriation, l'enrichissement culturel est prioritaire

Quelles ont été ou quelles sont les motivations de votre expatriation ?



Chez les candidats au départ, il est intéressant de noter que le désir de découvrir le futur pays de résidence arrive largement en tête des motivations affichées. Plus de 8 interrogés sur dix (80,5%) ont attribué les notes 4/5 et 5/5 à cet indicateur. Le désir d'enrichissement culturel semble ainsi constituer un élément déterminant dans la décision de s'expatrier.

Vient en deuxième position la motivation liée à l'expérience professionnelle pour 72,4% de la population interrogée

L'apprentissage (ou le perfectionnement) d'une langue est également une motivation forte pour 59,4% des sondés. L'augmentation de revenus arrive bien après avec 42,4% des sondés. Il en va de même des motivations liées à la nécessité professionnelle qui effectue son plus mauvais score auprès des candidats à l'expatriation: plus d'une personne sur deux (52%) ayant répondu lui a donné la plus mauvaise note.

Exploitation des commentaires libres émis par une fraction de l'échantillon

Comme l'année précédente, la MFE a souhaité donner aux personnes interrogées la possibilité de commenter les raisons de leur départ. 352 témoignages ont ainsi pu être recueillis, permettant d'affiner l'analyse des déterminants de l'expatriation. Cette étude constitue également l'occasion de dresser une liste non-exhaustive des critiques générales formulées envers la France.

- Pour de nombreux sondés, le niveau élevé de chômage, ainsi que la difficulté à trouver un emploi en France malgré la détention d'un diplôme ont été des facteurs déterminants de l'expatriation. Certains expliquent avoir voulu « quitter la France après 3 ans de recherche d'emploi », ou encore « cesser de cumuler des stages qui ne servent à rien ». Les jeunes expatriés, en particulier, affirment se voir « confier [à l'étranger] plus de responsabilités », et y valoriser leur cursus plus avantageusement qu'en France.
- Les critiques adressées aux pesanteurs du « système français » sont également abordées. Sont tour à tour fustigés « la bureaucratie envahissante », les impositions « trop lourdes » ou la multiplication des interdictions en France. A noter que ces commentaires reproduisent assez bien les grandes lignes de divergences politiques françaises. Une partie des expatriés se déclare ainsi inquiète devant la « dégradation du climat social », quand l'autre déplore l'incapacité de la France à « s'adapter au changement » et les blocages engendrés par les corporatismes.
- Un nombre important de Français évoquent simplement leur désir de « changer d'air » à l'occasion de leur départ. Le séjour à l'étranger est alors l'occasion de trouver « une meilleure qualité de vie » et de découvrir une nouvelle culture. Il est intéressant de constater que l'expatriation est souvent assimilée à une « expérience », permettant un nouveau départ dans la vie.
- Enfin, plus du tiers des commentaires proviennent d'expatriés établis à l'étranger pour des raisons affectives qu'ils n'associent pas à une « nécessité d'ordre familial », ou à un rapprochement familial.

3^{ème} PARTIE : OÙ PARTIR ET POUR COMBIEN DE TEMPS?

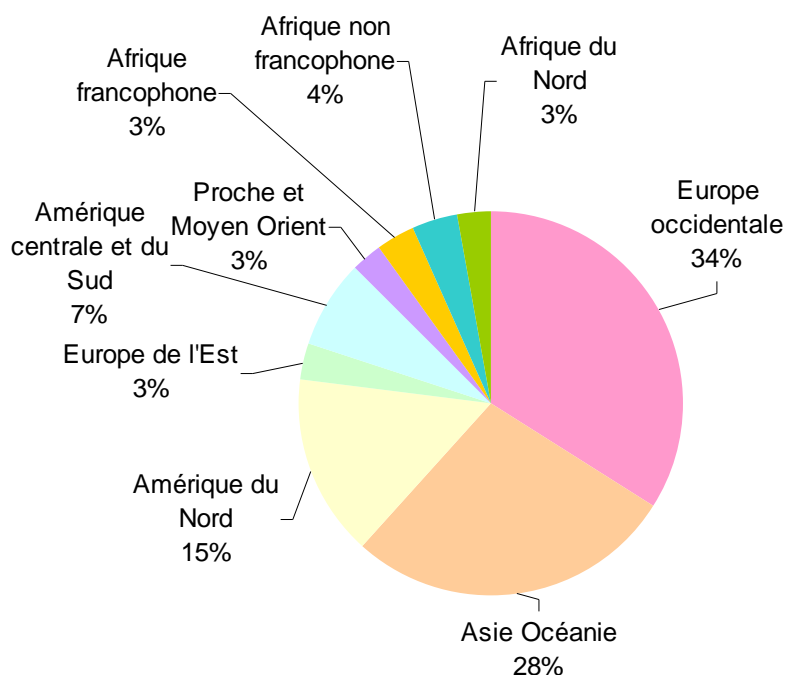
Destination

La région Asie/Océanie arrive en deuxième position chez les expatriés, juste après l'Europe occidentale mais avant l'Amérique du Nord

Quel est votre pays/zone de résidence ?

Classement par zone géographique

Expatriés



Un peu plus du tiers (34%) des sondés réside dans un pays d'Europe occidentale. La zone Asie/Océanie, qui accueille 28% des expatriés, se place en deuxième position, devant la zone Amérique du Nord (15%).

La zone Asie-Océanie paraît largement sur-représentée. En effet, selon les données du registre mondial, elle ne totalise que 6% des Français établis à l'étranger. Cet écart pourrait s'expliquer par la relative jeunesse de sa population expatriée (souvent synonyme de plus grande maîtrise de l'outil Internet) ainsi que par le désir des ressortissants français résidant dans des pays éloignés de conserver des liens avec leur pays d'origine.

A l'inverse, les expatriés d'Europe occidentale, qui représentent 49% des Français expatriés dans le monde, sont proportionnellement moins nombreux à avoir répondu à l'enquête. Les causes peuvent être multiples : plus forte intégration à la communauté nationale, campagne moins importante autour de l'enquête...

La troisième position revient à l'Amérique du nord, qui affiche un pourcentage de sondés à peu près équivalent à sa part dans le registre mondial des Français de l'étranger (15% de sondés pour 13% des inscrits).

7% des expatriés interrogés vivent en Amérique Centrale et du Sud. L'Afrique non francophone se place en cinquième position, devant l'Afrique francophone, l'Afrique du Nord et le Proche et Moyen Orient (3%) qui accueillent pourtant une part plus importante des Français de l'étranger (respectivement 8%, 7% et 8% contre 1% pour l'Afrique non francophone). L'Europe de l'Est totalise également 3% des réponses.

Si la Chine est la première destination des expatriés interrogés, ...

Classement par pays

Expatriés

Pays de résidence	Effectifs	%
Chine	252	9,9%
Japon	223	8,8%
Canada	210	8,3%
États-Unis	175	6,9%
Royaume-Uni	158	6,2%
Turquie	133	5,2%
Espagne	94	3,7%
Allemagne	86	3,4%
Thaïlande	72	2,8%
Mexique	68	2,7%
Irlande	63	2,5%
Pays-Bas	57	2,2%
Maroc	52	2,1%
Belgique	47	1,9%
Suisse	45	1,8%
Chili	35	1,4%
Australie	33	1,3%
Kenya	32	1,3%
Brésil	30	1,2%
Danemark	29	1,1%
Autres pays	641	25,3%
Ensemble	2535	100,0%

9,9% des expatriés interrogés résident en Chine, alors que ce pays n'accueille que 1,4% de la population inscrite au registre mondial des Français de l'étranger, soit 22% des Français d'Asie/Océanie. Le Japon, qui n'abrite que 0,6% des Français expatriés dans le monde, arrive en seconde position avec 8,8% des réponses. Le Canada avec 8,3%, Les Etats-Unis avec 6,9% et le Royaume-Uni avec 6,2% arrivent respectivement en troisième, quatrième et cinquième position des pays de résidence de l'échantillon sondé.

Une nouvelle fois, la sur-représentation de la Chine et du Japon semble liée au profil de la population résidant dans ces pays : population jeune, active, diplômée, et récemment expatriée. L'accès facile à Internet dans ces pays constitue également une variable importante, tout comme l'éloignement géographique et culturel avec la France.

Au sein de l'Union Européenne, hormis le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne sont les destinations les plus représentées avec respectivement 3,7% et 3,4% des expatriés résidant dans ces deux pays.

D'une manière générale, on observe que les pays de prédilection des nouveaux expatriés sont des pays à l'économie dynamique et au marché de l'emploi attractif. Comme au cours de la précédente édition de l'enquête de la MFE, le Canada et les Etats-Unis se positionnent en tête des pays choisis par les nouveaux arrivants.

... les pays anglo-saxons attirent majoritairement les candidats à l'expatriation

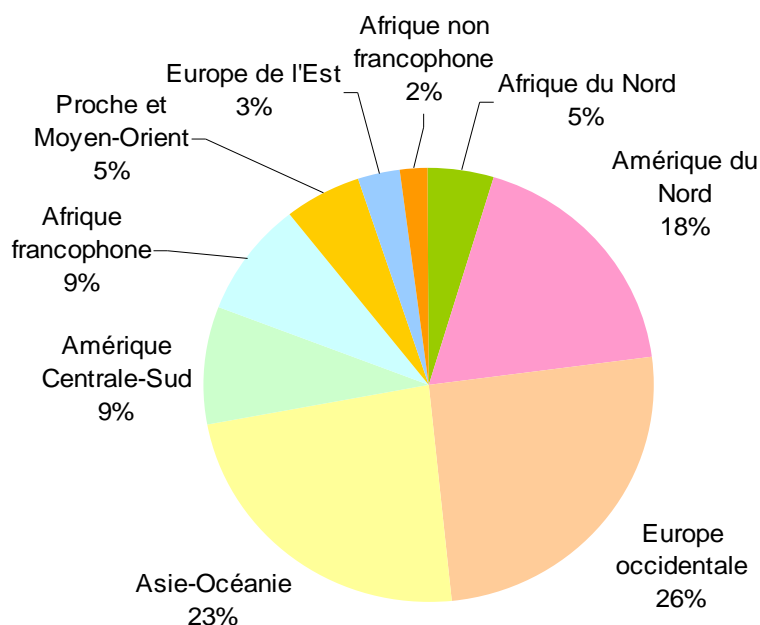
Candidats à l'expatriation : dans quel pays envisagez-vous de vous établir ?

Pays	Effectifs	%
Canada	26	10,1%
États-Unis	21	8,2%
Royaume-Uni	19	7,4%
Chine	12	4,7%
Japon	11	4,3%
Espagne	9	3,5%
Autres pays	159	61,9%
Ensemble	257	100,0%

De manière générale, on constate que le palmarès est détenu par les pays anglo-saxons, qui continuent d'exercer une forte attraction auprès des candidats au départ. Les États-Unis, première destination visée par les candidats à l'expatriation en 2006, cèdent leur place au Canada, qui avec 10,1% des intentions d'expatriation se positionne largement en tête. Vient ensuite le Royaume-Uni, où 7,4% des sondés déclarent vouloir s'établir. Cette préférence affichée pour les pays anglo-saxons pourrait, une nouvelle fois, faire écho à la relative insatisfaction des personnes interrogées concernant la situation de l'emploi en France (voir la partie « commentaires »).

Parmi les autres destinations, la Chine arrive en quatrième position (4,7%) suivie du Japon (4,3%), de l'Espagne (3,5%) et de l'Argentine (3,1%). L'Allemagne, qui apparaissait l'année dernière en 6^{ème} position, a disparu du classement de cette année. Le Maroc passe quant à lui de la 5^{ème} à la 14^{ème} place. On note également la disparition de la Nouvelle-Zélande, de la Tunisie, de l'Italie, de la Russie, la chute de l'Irlande (de la 8^{ème} à la 19^{ème} place) et la progression du Brésil (de la 17^{ème} à la 9^{ème} position). Le Vietnam, Madagascar, La Chine, l'Espagne, les Émirats arabes Unis et les Pays-Bas rassemblent environ le même nombre d'intentions d'expatriation que l'année dernière. On peut enfin noter l'apparition de pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Gabon et l'Égypte, et de l'Argentine et la Suisse, qui se placent directement à des positions très enviables (respectivement 7^{ème} et 10^{ème}).

Classement des candidats à l'expatriation par zone géographique



Si, comme l'année dernière, l'Europe occidentale arrive en tête des intentions de résidence des candidats à l'expatriation, l'Amérique du Nord, avec 18%, est cette année devancée par l'Asie-Océanie, qui totalise 23% des vœux. L'Amérique centrale et du Sud et l'Afrique francophone se positionnent en quatrième place, avec des parts à peu près représentatives de leurs places respectives dans la population française inscrite au registre.

Avec à peine 2% des intentions d'expatriation, l'Afrique non francophone est la région qui attire le moins de candidats, suivie de près par l'Europe de l'Est (3%). Ces zones, économiquement moins attractives, abritent un marché de l'emploi peu dynamique. Les conditions sanitaires et matérielles y sont également plus aléatoires.

Maîtrise de la langue de travail locale

Plus de 3 expatriés sur 4 maîtrisent la langue de travail locale ...

Avez-vous une bonne maîtrise de la langue de travail du pays dans lequel vous résidez ?

Expatriés

81,1% des expatriés affirment bien maîtriser la langue de travail locale, contre 77,1% l'année dernière. Cet écart peut s'expliquer par le fait que l'année dernière la Chine représentait 16% des pays de résidence des expatriés ayant répondu à l'enquête. De même, il convient de souligner que 61,7% % des personnes interrogées résident dans des pays où des langues européennes sont utilisées, ce qui facilite considérablement leur acquisition.

Enfin, près de la moitié des sondés (44,2%) affirment parler couramment l'anglais, et près de trois sur dix (28,9%) seraient bilingues.

... contre 6 sur 10 chez les candidats à l'expatriation

Avez-vous une bonne maîtrise de la langue de travail du pays dans lequel vous souhaitez vous installer ?

Candidats à l'expatriation

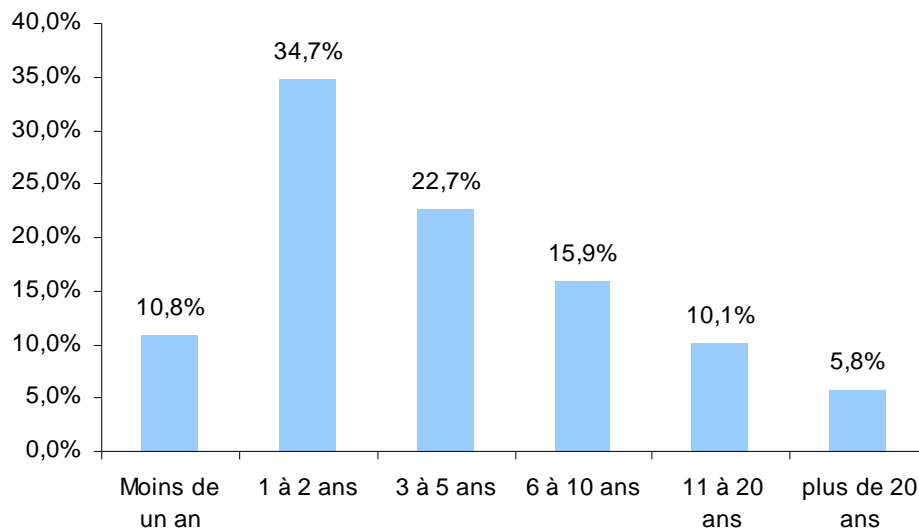
66,8% des candidats au départ déclarent maîtriser la langue locale, soit une évolution à peu près équivalente à celle constatée au sein de la communauté expatriée. 48,4% des futurs expatriés affirment posséder une maîtrise courante de l'anglais, et 12,4% d'entre eux seraient bilingues.

Durée et appréciation du séjour

Une ancienneté « récente » : 1 à 2 ans pour un tiers des expatriés

Quand êtes-vous arrivé(e) dans le pays ?

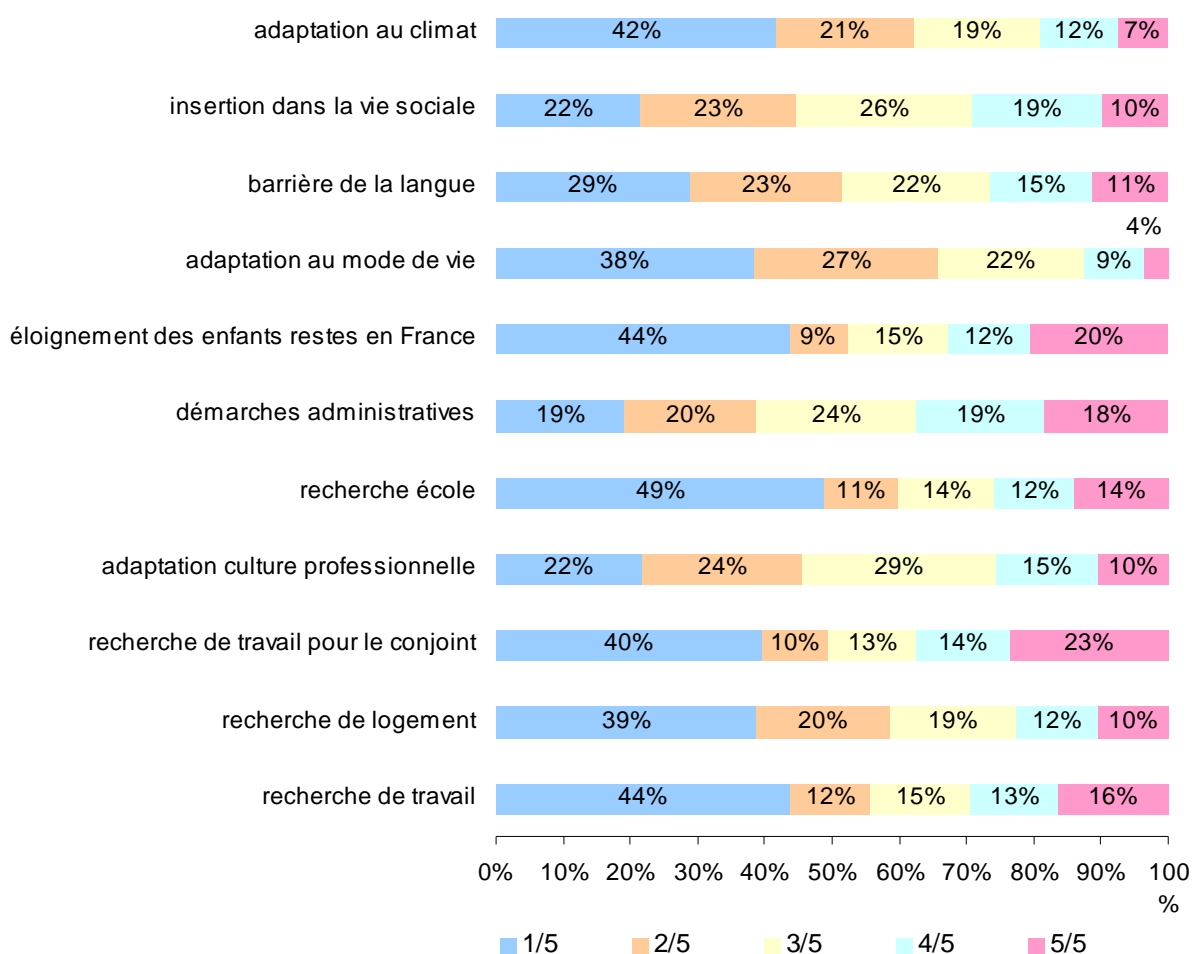
Expatriés



Plus des deux tiers (68,2%) des expatriés ayant répondu à l'enquête résident dans leur pays d'accueil depuis moins de 5 ans. Parmi les autres, 15,9% sont installés à l'étranger depuis 6 à 10 ans et près d'un sur dix (10,1%) depuis 11 à 20 ans. La proportion d'expatriés de « longue date » (plus de 20 ans hors de France) apparaît résiduelle (5,8%) au vu des résultats de l'enquête.

D'autre part, malgré la sous-représentation des populations âgées due au mode de diffusion de l'enquête, on constate que les personnes résidant en Afrique ont une plus longue expérience de l'expatriation. Par exemple, 23% de l'échantillon de résidents en Afrique du nord y vivent depuis plus de vingt ans, contre seulement 3% pour les personnes résidant en Asie-Océanie.

Un séjour à la hauteur des attentes pour 9 expatriés sur 10, malgré certaines difficultés



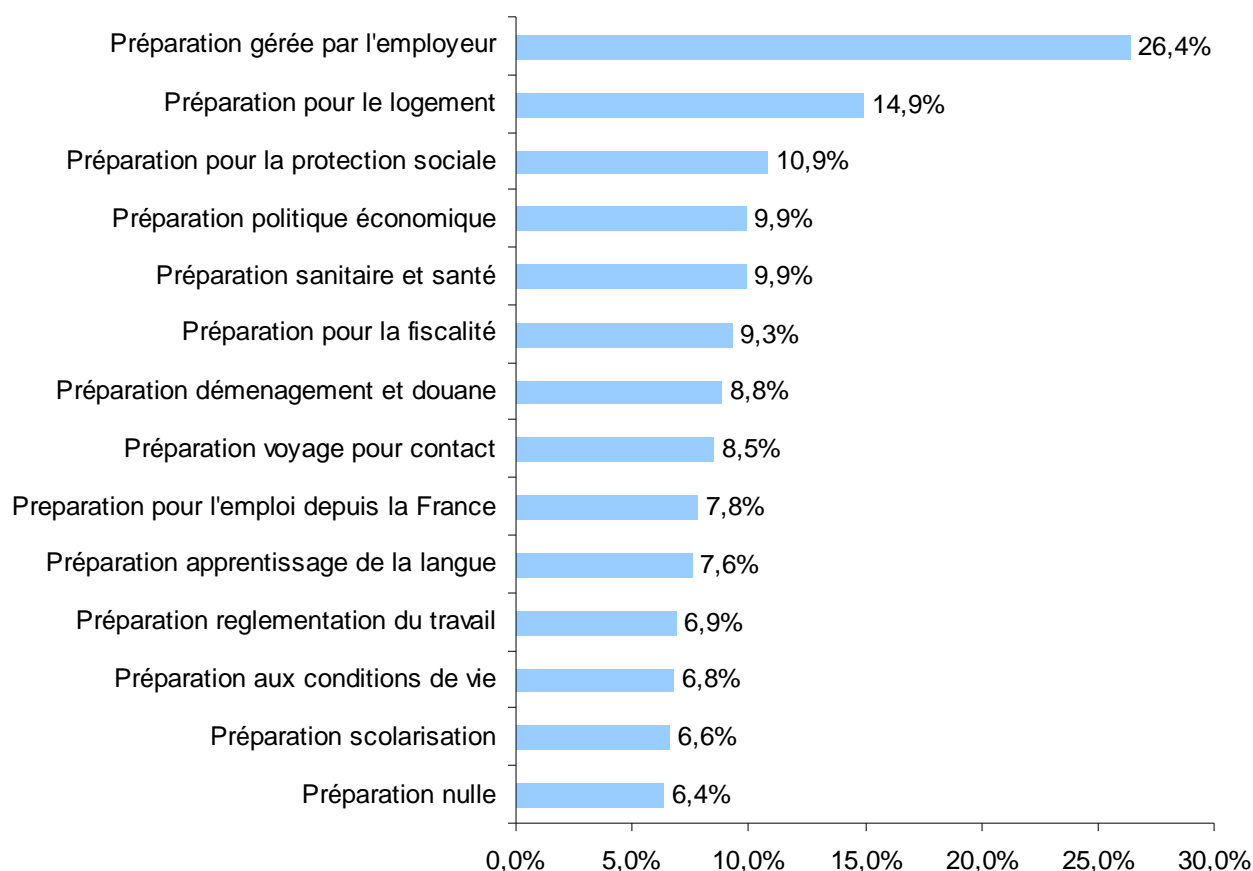
Bien que 86% des sondés se déclarent satisfaits de leur expérience à l'étranger, plus d'un sur deux admet faire face à des difficultés liées à la vie quotidienne (recherche d'emploi, démarches administratives, inscription des enfants à l'école, langue, insertion à la vie sociale, accoutumance au climat...).

Les scientifiques sont les moins adaptés au climat de leur pays de résidence, et éprouvent des difficultés à s'insérer dans la vie sociale locale. Ils sont en revanche la catégorie la plus adaptée sur le plan linguistique. Les agents administratifs s'habituent difficilement au mode de vie de leur pays de résidence, alors que les retraités sont les plus accoutumés, probablement *car leur temps de résidence dans leur pays d'accueil est le plus long, ou qu'ils ont choisi pour leur retraite un lieu qui leur était déjà familier*. Etonnement, ce sont les étudiants qui souffrent le plus de la barrière de la langue. Davantage insérés dans la vie sociale et confrontés quotidiennement à la nécessité de maîtriser la langue de leur pays de résidence, on peut cependant comprendre que ces derniers ressentent le plus de difficultés linguistiques.

Enfin, on constate que la catégorie la mieux insérée dans la vie sociale est celle des professionnels envoyés par leur entreprise, très certainement car ils sont moins isolés et mieux pris en charge à leur arrivée dans le pays d'accueil.

La préparation au départ est le plus souvent déléguée à l'employeur

Comment avez-vous préparé votre départ ?



On constate que pour près d'un quart (26,4%) des expatriés, le départ à l'étranger a été pris en charge par l'employeur. La recherche d'un logement vient en seconde position pour 14,9% des personnes interrogées, devant la préparation concernant le système de protection sociale du nouveau pays de résidence (10,9%).

De manière générale, il apparaît qu'un faible nombre d'expatriés est en mesure de citer précisément les modalités de préparation de leur départ à l'étranger.

4^{ème} PARTIE :

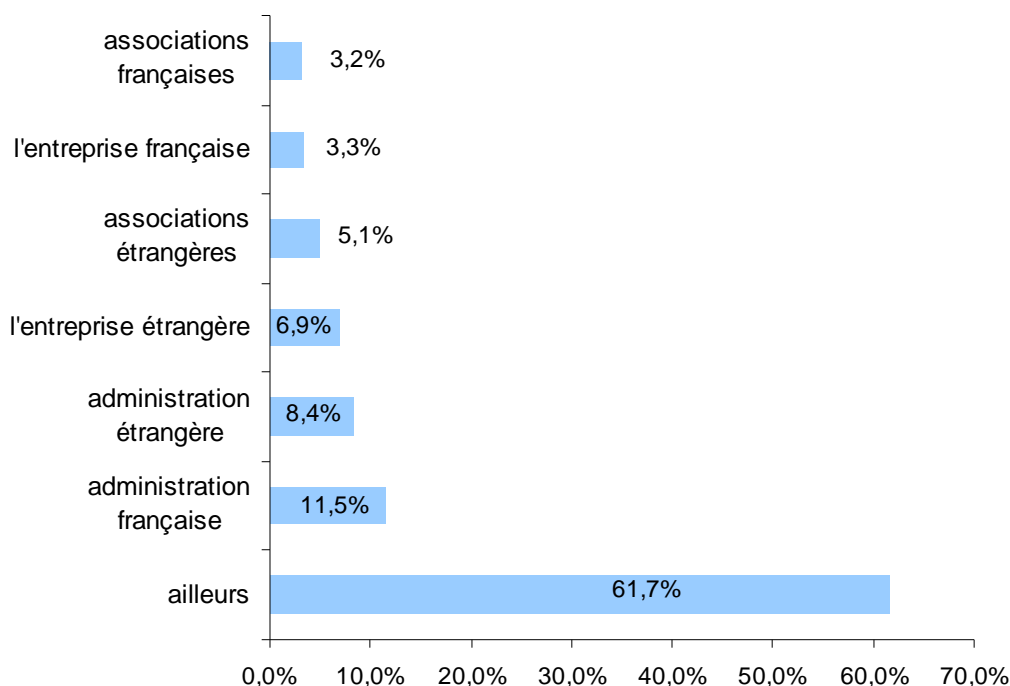
COMMENT PRÉPARER SON DÉPART ? QUELLE RELATION AVEC L'ADMINISTRATION FRANÇAISE ?

La préparation en amont

L'administration joue un rôle clé dans la préparation au départ

Où avez-vous trouvé l'information pour organiser votre départ ?

Expatriés et candidats à l'expatriation



Il apparaît nettement que plus de la moitié (61,7%) des expatriés ont trouvé des informations par eux même dans le cadre de la préparation de leur séjour.

Pour la majorité des sondés qui ont répondu à la question, l'administration, qu'elle soit française (11,5%) ou étrangère (8,4%), joue un rôle prépondérant dans la préparation à l'expatriation. La précédente enquête réalisée en 2007 par la MFE montrait que l'entreprise devançait l'administration dans la recherche d'informations.

Le recours à l'entreprise étrangère pour trouver les informations utiles au départ occupe la 3^{ème} place avec 6,9% devant les associations étrangères (5,1%), l'entreprise et les associations françaises avec 3,3% et 3,2%.

Le rôle des services consulaires

Une large majorité d'expatriés s'est déjà adressée à l'administration consulaire

Vous êtes-vous déjà adressé à l'administration consulaire française à l'étranger ?

72,6% des sondés déclarent être déjà entrés en contact avec les services consulaires français. On constate que les 25-39 ans représentent 58% du contingent des expatriés ne s'étant jamais tournés vers leur consulat.

Près de huit sondés sur dix inscrits sur le registre mondial des Français établis hors de France

Vous êtes-vous inscrit auprès du poste consulaire dont vous dépendez ?

Expatriés

81% des expatriés ayant répondu à l'enquête déclarent être inscrits sur le registre consulaire du poste dont ils dépendent.⁴ 18,9% de ceux qui n'ont pas effectué cette démarche invoquent le manque de temps, la méconnaissance ou encore l'inutilité d'une telle inscription. De plus, ils soulignent l'éloignement du consulat par rapport à leur lieu de résidence ainsi que la lourdeur administrative de l'inscription.

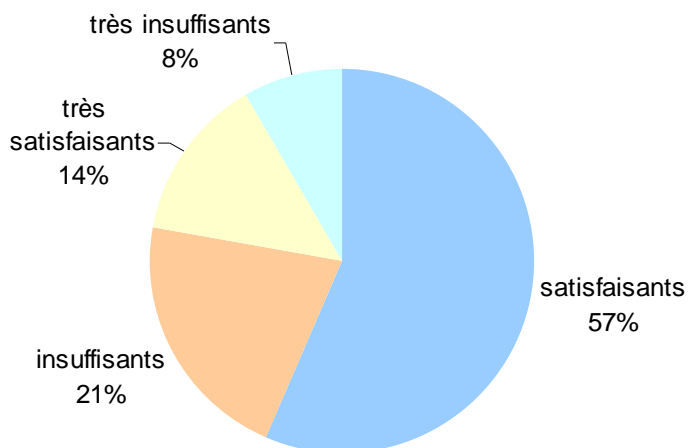
La communication, en amont ou en aval, sur la nécessité de l'inscription au registre mondial des Français établis hors de France doit rester une priorité pour l'administration consulaire.

⁴ ce chiffre mesure le taux d'inscrits parmi les personnes ayant répondu à l'enquête. C'est pourquoi il y a plus la proportion d'inscrits (81%) peut être supérieure à celle des personnes déclarant être entrés en contact avec leur consulat (72,6%).

La majorité des expatriés est satisfaite du service rendu par l'administration consulaire...

Comment évaluez-vous la qualité du service rendu par l'administration consulaire française ?

Expatriés

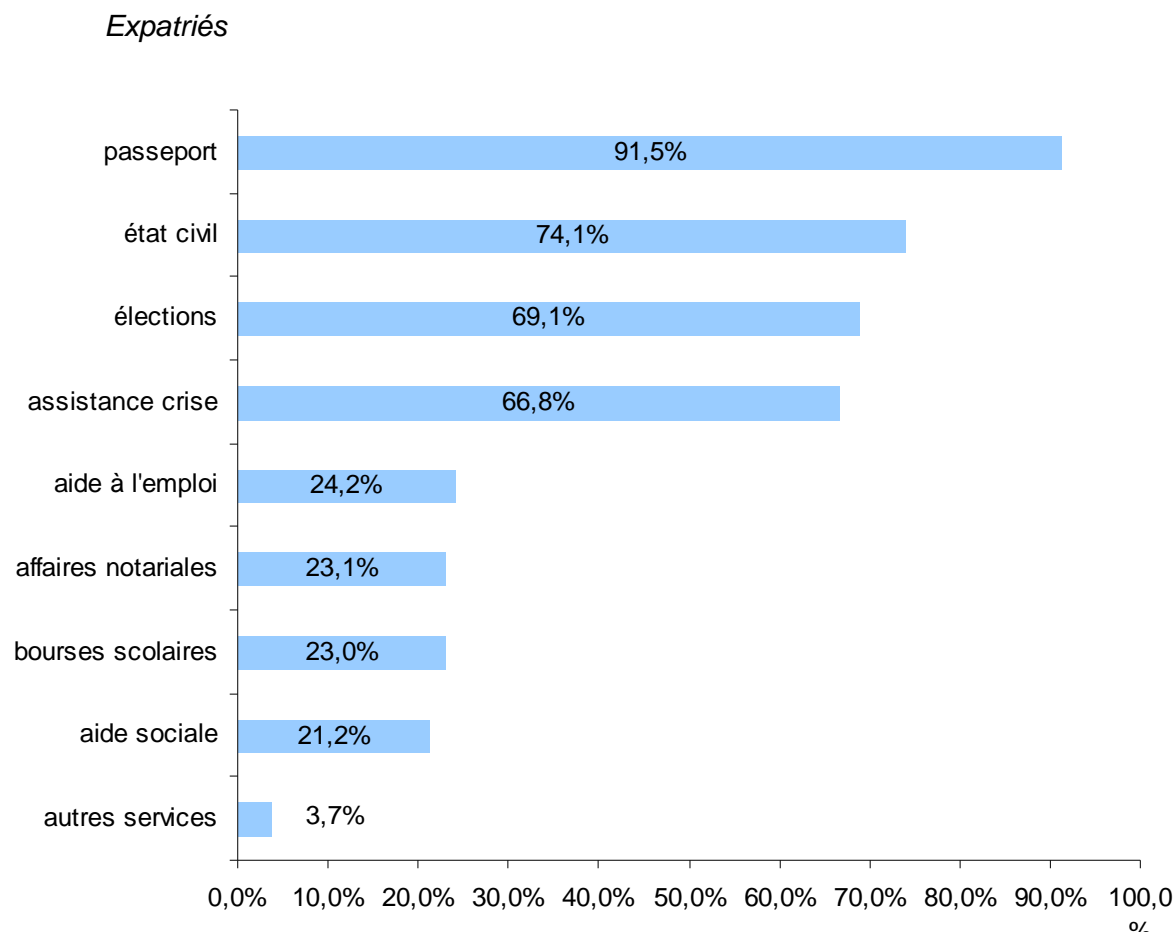


Respectivement 57% et 14% des usagers estiment satisfaisants et très satisfaisants les services rendus par les consulats. Les insatisfaits représentent moins d'un cinquième (21%) de l'échantillon et les très insatisfaits 8%.

La longueur des files d'attente et l'incompatibilité des horaires d'ouverture avec les horaires de travail sont retenus comme principaux facteurs d'insatisfaction.

L'obtention des papiers d'identité et l'état civil sont les services jugés les plus importants par la communauté expatriée

Quels sont les services administratifs qui vous semblent les plus importants ?



La majorité des Français établis hors de France juge importants les services administratifs liés aux passeports (91,5%) ainsi qu'aux actes d'état civil (74,1%).

L'organisation des élections reste une responsabilité majeure des postes consulaires pour 69,1% des sondés.

L'exigence de protection est également plébiscitée puisque deux tiers (66,8%) des expatriés souhaitent pouvoir compter sur l'assistance des postes en situation de crise.

Les activités de nature sociale telles que l'aide à l'emploi (24,2%), les affaires notariales (23,1%), les bourses scolaires (23%) ou l'aide sociale (21,2%) semblent pour leur part reléguées au second rang. Ces chiffres doivent pourtant être analysés au regard de la sous-représentation de la population qui bénéficie traditionnellement de ces services (couples avec enfants, expatriés âgés ou au niveau de vie modeste), notamment dans les pays de la zone Afrique et Amérique du Sud.

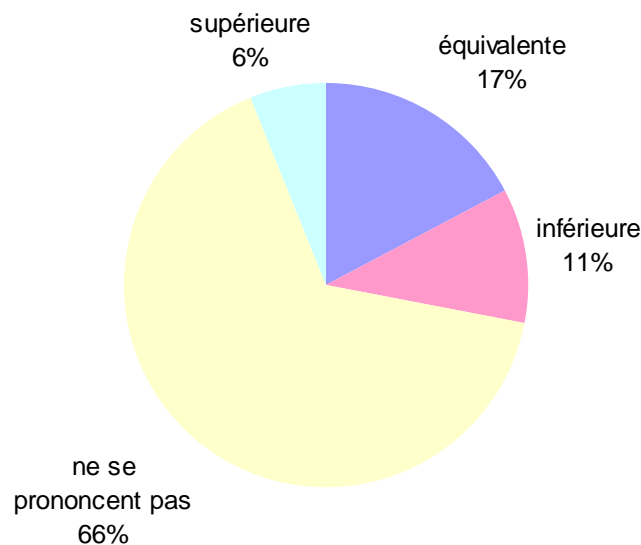
D'autre part, les expatriés ont eu, pour cette partie de l'enquête, la possibilité de distinguer d'autres services de l'administration consulaire qu'ils ont jugés essentiels car ils sont au cœur de leurs préoccupations quotidiennes dans le pays d'accueil. Ainsi, l'aide, le conseil et l'assistance juridique, l'aide en matière d'adoption internationale, l'aide médicale, l'aide pour faciliter l'intégration (informations pratiques sur le pays d'accueil, mise en relation avec la communauté française, etc.) ou encore des conseils en matière de permis de conduire, d'impôts et de retraite, sont autant de services pour lesquels la communauté

française expatriée souhaiterait voir une amélioration ou une meilleure représentation afin de mieux répondre à ses attentes.

Comparaison des services français avec ceux des autres pays de l'Union européenne

Un jugement plutôt neutre...

Selon vous, l'offre de services de l'administration consulaire française, comparée à celle des autres Etats membres de l'Union européenne, vous paraît-elle :



Sur les 1137 d'expatriés qui ont répondu à cette question, 17% jugent que les services de l'administration consulaire française sont équivalents à ceux des autres Etats membres de l'Union européenne alors que 11% déclarent qu'ils sont inférieurs. Bien que bénéficiant d'un des réseaux consulaires les plus denses du monde, seuls 6% des personnes interrogées estiment que l'administration consulaire française est supérieure à celle des autres Etats de l'Union Européenne.

Ces données doivent pourtant être relativisées par le fait que la grande majorité (66%) des sondés ne s'est pas prononcée sur cette question, ne disposant vraisemblablement pas des connaissances permettant une telle évaluation.

Connaissance et évaluation des sites diplomatiques et institutionnels

La rubrique « Conseils aux voyageurs » est connue par la moitié des candidats à l'expatriation et appréciée dans les mêmes proportions

Connaissez-vous la rubrique « Conseils aux voyageurs » sur le site France Diplomatie du ministère des Affaires étrangères et européennes ?

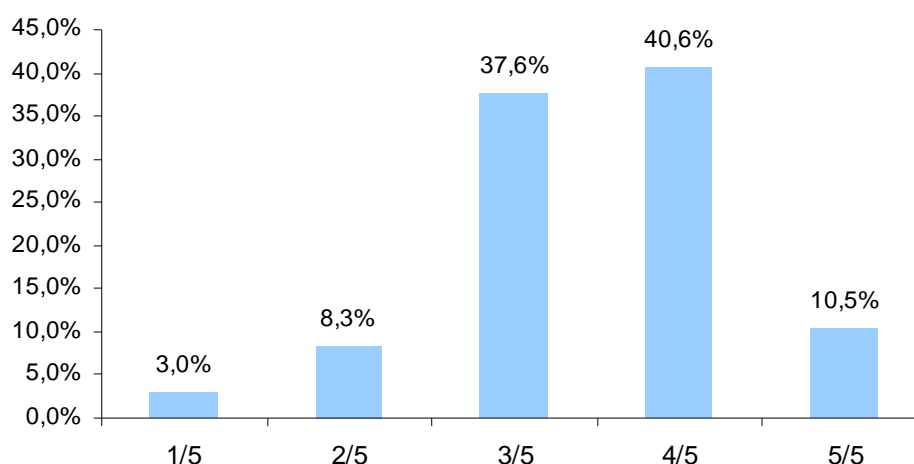
Candidats à l'expatriation

Près d'un candidat à l'expatriation sur deux (48,8%) connaît la rubrique « *Conseils aux voyageurs* » sur le site de France Diplomatie du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Si oui, notez de 1 à 5 la rubrique « *Conseils aux voyageurs* » sur le site de France Diplomatie (5 étant la meilleure note).

Candidats à l'expatriation

Evaluation du site "conseils aux voyageurs"



Plus de la moitié des candidats à l'expatriation déclarent que la rubrique « *Conseils aux voyageurs* » est satisfaisante voire très satisfaisante. Ils sont 37,6% à la juger plutôt satisfaisante quand 11,3% portent un jugement négatif.

Seulement un expatrié sur deux connaît le site de France Diplomatie

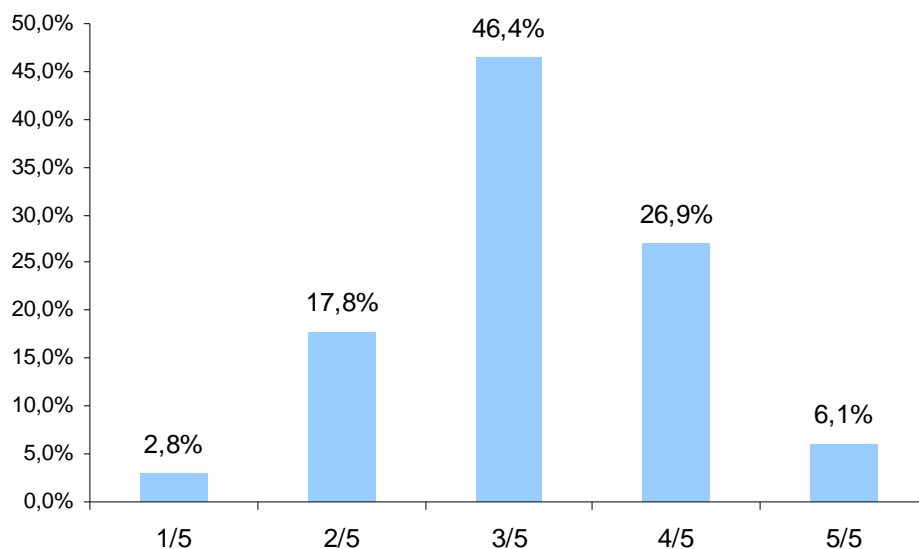
Connaissez-vous le site de France Diplomatie du ministère des Affaires étrangères et européennes ?

Près de la majorité (47,3%) des expatriés ayant répondu à la question déclare connaître le site de France Diplomatie.

Un site plutôt apprécié

Notez de 1 à 5 le site de France Diplomatie (5 étant la meilleure note)

Expatriés



46,4% des personnes interrogées portent un jugement plutôt satisfaisant sur le site de France Diplomatie. Les satisfaits et très satisfaits représentent 33% du panel, contre 20,6% d'insatisfaits.

Aussi instructive qu'elle soit, cette évaluation porte cependant sur l'ancienne version du site du Ministère des affaires étrangères et européennes.

7 expatriés sur 10 connaissent le site de leur Ambassade/Consulat...

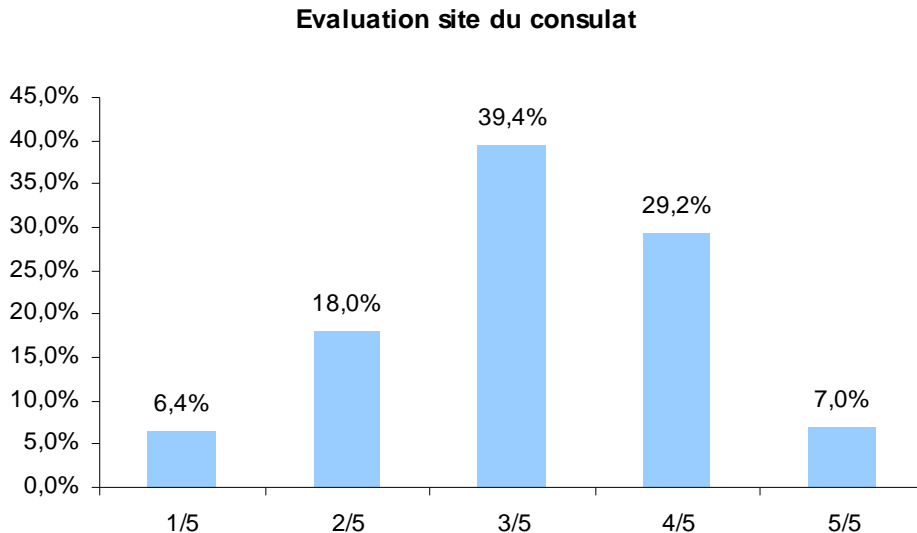
Connaissez-vous le site Internet de l'Ambassade ou du Consulat dont vous dépendez ?

On constate qu'une proportion supérieure d'expatriés connaît le site Internet de leur consulat (73,3%). Les Français établis à l'étranger semblent ainsi privilégier les informations à caractère « local »

...qu'ils jugent généralement satisfaisant

Notez le site de l'Ambassade ou du Consulat dont vous dépendez de 1 à 5 (5 étant la meilleure note)

Expatriés



63,2% des expatriés ont accepté de noter le site de l'Ambassade ou du Consulat dont ils dépendent. Plus d'un tiers des interrogés (36,2%) leur attribue une note supérieure à la moyenne quand 24,4% s'en déclarent insatisfaits. Il est possible d'imaginer que les expatriés se montrent plus exigeants dans l'évaluation des sites des consulats, sur lesquels ils recherchent des informations précises, que pour le site Internet plus généraliste de France Diplomatie.

Près d'un tiers des expatriés et des candidats au départ connaît le site de la MFE

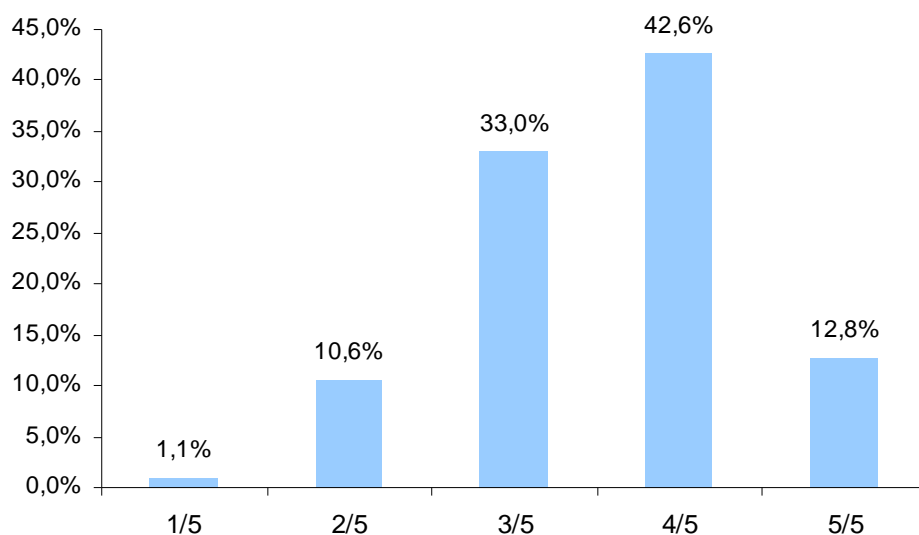
Connaissez-vous, avant de répondre à cette enquête, le site Internet de la Maison des Français de l'Etranger ?

Une proportion similaire (respectivement 37,3% et 37%) d'expatriés et de candidats au départ déclarent connaître le site de la Maison des Français de l'Etranger.

Plus d'un candidat à l'expatriation sur deux émet un jugement favorable sur le site de la MFE

Notez de 1 à 5 le site de la Maison des Français de l'Étranger (5 étant la meilleure note)

Candidats à l'expatriation



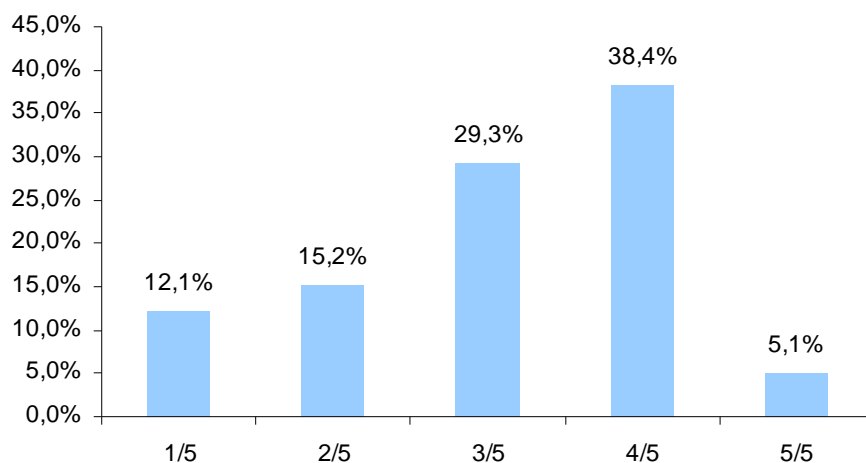
Chez les candidats au départ, le site de la MFE est jugé plutôt favorablement, avec 55,4% de satisfaits. Le taux d'insatisfaits (11,7%) reste similaire à celui du site « conseils aux voyageurs ».

Le site du CIMED : encore peu connu, mais apprécié

Notez le site du CIMED de 1 à 5 (5 étant la meilleure note)

Expatriés

Evaluation site du CIMED



Seuls 4,1% et 6,2% des candidats au départ déclarent connaître le site du CIMED. Pour autant, près de la moitié des personnes interrogées ayant déjà fréquenté ce site s'en déclare satisfaite.

Très peu connaissent et utilisent le Guichet d'Administration Electronique (GAEL)

Connaissez-vous le guichet d'administration électronique (GAEL) ?

Si 12,4% des personnes interrogées déclarent avoir connaissance du Guichet d'Administration Electronique, une grande majorité (87,6%) n'en soupçonne pas l'existence. Beaucoup d'expatriés voient encore peu d'avantages à signaler leur établissement hors de France. Son existence récente peut expliquer le fort pourcentage (94,8%) de personnes qui ne l'utilisent pas encore.

Favorisant un gain de temps aussi bien pour les Français expatriés que pour les consulats, GAEL est un dispositif qui, de par son accessibilité permanente et sa simple utilisation, ne manquera pas d'accroître sa notoriété dans les années à venir auprès de la communauté française à l'étranger.